



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

### **Commissions parlementaires**

---

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Vérification des engagements financiers

Ministère: Transports

Période: Décembre 1992 à janvier 1993

Le mercredi 15 septembre 1993 - No 93

**Président: M. Jean-Pierre Saintonge**

---

**QUÉBEC**

## Débats de l'Assemblée nationale

### Table des matières

Secteur voirie  
Décembre 1992  
Janvier 1993

**CAE-4985**

CAE-4985

CAE-5024

### Intervenants

Mme Madeleine Bélanger, présidente

M. Robert Middlemiss  
M. Jean Garon  
M. Serge Mardi  
M. Michel Tremblay  
M. Lewis Camden  
M. Norman MacMillan  
M. Robert Thérien

Abonnement: **325 \$** par année pour les débats des commissions parlementaires  
**115 \$** par année pour les débats de la Chambre - Index: 10 \$  
Prix de vente à l'unité variable selon le nombre de pages  
La transcription des débats des commissions parlementaires  
est aussi disponible sur microfiches au coût annuel de 105 \$  
La TPS et la TVQ s'ajoutent aux prix indiqués

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:  
Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
5, Place Québec, bureau 195  
Québec, (Québec) tél. 418-643-2754  
G1R 5P3 télécopieur: 418-528-0381

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

Le mercredi 15 septembre 1993

## Vérification des engagements financiers

(Quinze heures deux minutes)

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, la commission de l'aménagement et des équipements a été convoquée afin de procéder à la vérification des engagements financiers du ministère des Transports, secteur voirie, à compter du mois de décembre 1992. Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**La Secrétaire:** Oui, M. Charbonneau (Saint-Jean) est remplacé par M. Mardi (Salaberry-Soulanges) et M. Maltais (Saguenay) est remplacé par M. MacMillan (Papineau).

## Secteur voirie

**La Présidente (Mme Bélanger):** Merci. Alors, l'ordre du jour, c'est la liste des engagements de 1992: décembre, 241 engagements et la liste de 1993: janvier, 43; février, 12; mars, 56; avril, 0; mai, 162; juin, 0; juillet, 327. Alors, M. le ministre, est-ce que vous avez des remarques préliminaires?

**M. Middlemiss:** Non, Mme la Présidente, sauf que j'aimerais peut-être remettre à la commission la liste des engagements à transférer aux listes des engagements relatifs aux systèmes de transport. Je l'ai ici, la liste, avec les explications que je pourrais remettre aux membres de la commission, parce qu'ils sont déjà dans le cahier. Toutefois, ils vont être couverts par mon collègue, M. Elkas. Ça tombe plutôt sous sa responsabilité.

**La Présidente (Mme Bélanger):** M. le député de Lévis, est-ce que vous voulez procéder à l'étude des engagements un par un...

**M. Garon: Oui.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** ...ou si vous voulez discuter?

**M. Garon:** Non, un par un.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Un par un.

**M. Garon: Oui.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, des commentaires préliminaires? Non.

**M. Garon:** J'aurais aimé que le ministre nous présente l'équipe qui l'accompagne.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, M. le ministre, si vous voulez bien présenter vos collaborateurs.

**M. Middlemiss:** Oui, à mon extrême gauche, M. Luc Crépeault, qui est directeur de la direction territoriale sud-ouest, de la Montérégie et, immédiatement à ma gauche, le sous-ministre des Transports, M. Georges Lalande. Ici, ma directrice de cabinet, Mme Josée-Maryse Sauvageau...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Une femme.

**M. Middlemiss:** ...et Denis Carmel, mon attaché de presse; Gaston Dionne, Monique Tremblay, Luc Bergeron, Gaston Magnan.

**M. Garon:** Pourriez-vous donner leur fonction?

**M. Middlemiss:** Ah, votre fonction?

**Une voix:** Responsable de l'environnement et de l'orientation, Gaston Magnan.

**Une voix:** Luc.

**Une voix:** ...chef du Service des projets, techniques et normes.

**Une voix:** Conseillère de M. Lalande.

**Une voix:** Direction des ressources financières.

**M. Middlemiss:** C'est bien, là?

**M. Garon: Oui.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, ceci étant fait, j'appelle l'engagement 1 du mois de décembre 1992.

## Décembre 1992

**M. Garon:** Engagement 1, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, j'appelle l'engagement 2.

**M. Garon:** Engagement 2, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 3.

**M. Garon:** Engagement 3, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 4.

**M. Garon:** Engagement 4, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 5.

**M. Garon:** Engagement 5, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 6.

**M. Garon:** Supplément pour porter à 270 986 \$ le coût de contrat pour le réaménagement en section urbaine de la route 116, dans la municipalité de Saint-Basile-le-Grand. Un supplément de 31 432,36 \$ pour La Compagnie de pavage d'asphalte Beaver, division du Groupe Devesco. C'est un supplément pour quoi?

**La Présidente (Mme Bélanger):** M. le ministre.

**M. Middlemiss:** Oui. C'est des variations de quantités et ça se divise en 5 items dont le plus important, Mme la Présidente, est un montant de 8135,60 \$ en regard de travaux effectués dans des conditions plus difficiles que prévu, puisque la période était moins propice. Les travaux, au lieu de débuter plus tôt dans la saison, ont débuté en octobre. Et, puisque c'est important que les tuyaux de drainage soient en place pour le printemps, on est obligés de procéder avec les travaux. C'est pour ces raisons-là, Mme la Présidente, que, ayant eu des conditions plus difficiles, ça nous a coûté plus de sous.

**M. Garon:** Est-ce que c'est la faute du ministère s'ils ne l'ont pas fait dans le temps le plus propice?

**M. Middlemiss:** Non, je ne pense pas. C'est des circonstances qui arrivent, des fois. On voudrait exécuter des travaux avant et, pour des raisons sur lesquelles, des fois, on n'a pas le contrôle, les travaux débutent un peu plus tard. Et on avait jugé à propos et important que ces tuyaux de drainage là soient en place pour éviter des problèmes au printemps. On aurait pu certainement faire le choix de dire: Non, on va attendre que ce soit plus propice. Mais, nous, on croyait que c'était plus important de le faire à ce moment-là, pour éviter des problèmes au printemps.

**M. Garon:** Les travaux sont finis?

**M. Middlemiss:** Oui, ils sont finis.

**M. Garon:** Ils ont été acceptés?

**M. Middlemiss:** Oui.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ça va?

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 6, vérifié. J'appelle l'engagement 7.

**M. Garon:** Engagement 7, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 8.

**M. Garon:** Entretien d'une piste de motoneige, 215 000 \$, reliant Tête-à-la-Baleine à Vieux-Fort dans diverses localités, dans les municipalités de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent. Est-ce que ça fait plusieurs années que le gouvernement entretient la piste de motoneige?

**M. Middlemiss:** Oui, il semblerait que ce n'est pas quelque chose qui... À peu près une dizaine d'années. La raison, Mme la Présidente, c'est que, en été, ça se fait par bateau; en hiver, il n'y a pas de route; donc, les gens se promènent en motoneige.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, l'engagement 8, vérifié. J'appelle l'engagement 9, même chose.

**M. Garon:** Oui, mais, entre Kegaska et Tête-à-la-Baleine, est-ce qu'il y a une route ou s'il n'y a pas de route là, non plus?

**M. Middlemiss:** Il n'y a pas de route.

**M. Garon:** La route qui doit aller à Natashquan, est-ce qu'elle est avancée?

**M. Middlemiss:** Présentement, un des tronçons... Il reste 2 tronçons à compléter entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz, et nous sommes en train de faire le tronçon le plus à l'ouest. Une fois qu'on aura le deuxième tronçon qui est plus à l'est, on va être capables de se rendre de Natashquan à Havre-Saint-Pierre sur la route 138.

(15 h 10)

**M. Garon:** Donc, Kegaska va être couvert.

**M. Middlemiss:** À ce moment-là? Non, c'est plus loin, ça. On m'indique que c'est plus loin. C'est sur la Basse-Côte-Nord. C'est que la route 138 va être de Havre-Saint-Pierre à Natashquan, et ça, on m'indique que c'est plus à l'est encore que Natashquan.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, engagement 9, vérifié. Engagement 10.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 11.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 12.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 13.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 14.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 15.

**M. Garon:** L'engagement 15, ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 16.

**M. Garon:** Contribution concernant la réfection de la rue de l'Église dans la municipalité de Saint-Georges-de-Cacouna. Est-ce qu'il s'agit de la route principale?

**M. Middlemiss:** Non, ce n'est pas la route principale.

**M. Garon:** C'est une route qui mène où, la rue de l'Église?

**M. Middlemiss:** O.K., la...

**M. Garon:** Une route intermunicipale? C'est parce que c'est une rue. C'est marqué une rue.

**M. Middlemiss:** C'est une rue dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna. Ça va entre la route 20 et la 132.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 16, vérifié. Engagement 17.

**M. Garon:** Engagement 17, amélioration du rang Saint-Yves, dans la municipalité de Saint-Aimé: 75 000 \$. Quel est le rôle, sur le plan de la circulation, que joue le rang Saint-Yves? C'est un rang qui mène à quoi?

(Consultation)

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, si on se souvient de l'année financière 1992-1993, on avait ajouté 35 000 000 \$ dans le but d'améliorer des routes qui étaient à l'entretien du ministère des Transports, mais qui seraient transférées aux municipalités le 1er avril 1993, ce qui est déjà fait. Le protocole d'entente, c'en est un des projets. Vous savez vous-même qu'on a

fait plusieurs projets dans l'année 1992-1993 pour améliorer... Donc, c'était dans le protocole d'entente avec les municipalités qui voulaient améliorer les routes qu'on leur remettrait le 1er avril 1993. Donc, ce n'est pas nécessairement... Parce que ça joue une fonction... C'était une priorité de la part de la municipalité et, en bon partenariat, nous avons signé le protocole d'entente avec cette municipalité.

**M. Garon:** C'est une route qui a un caractère intermunicipal ou non?

(Consultation)

**M. Middlemiss:** C'est une route locale. Parce que, si ça avait été intermunicipal, on l'aurait gardée à notre entretien.

**M. Garon:** O.K. Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 18, vérifié. Engagement 19.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 20.

**M. Garon:** Vérifié.

**M. Middlemiss:** C'en est une qui va être... Mme la Présidente, 20, ça va être dans les cahiers de M. Elkas. Ça va être couvert dans les transports.

**M. Garon:** O.K.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 21.

**M. Middlemiss:** Est-ce qu'on vous a remis la feuille? J'ai remis une feuille aux membres pour que vous puissiez voir les... Je vais tenter, moi, de les identifier au fur et à mesure qu'on va avancer, mais je voulais vous...

**M. Garon:** Je ne l'ai pas.

**M. Middlemiss:** O.K. Ça va venir.

**M. Garon:** Au fur et à mesure.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, engagement 21.

**M. Middlemiss:** Annulé.

**M. Garon:** On me dit qu'ils sont allés la faire photocopier; c'est pour ça qu'on ne l'a pas.

**M. Middlemiss:** Oui, d'accord. Celui-là, 20, était annulé...

**M. Garon:** O.K.

**M. Middlemiss:** ...parce que je pense qu'on va l'avoir plus tard.

**M. Garon:** Et 21, c'est à vous?

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ça va à 80, là.

**M. Garon:** Hein?

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ça va à 80. À 80, ça va être M. Elkas.

**M. Garon:** O.K. L'engagement 81.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 80.

**M. Garon:** L'engagement 80. O.K.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 22.

**M. Garon:** Engagement 22, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 23.

**M. Garon:** C'est un gros dépassement, ici, à une firme d'ingénieurs pour surveiller des travaux, 480 000 \$, pour porter le contrat à 1 658 500 \$, pour Gascon, Vigneault, **Dumais** experts-conseils, Montréal, pour effectuer la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réparation des ponts d'étagement, des murs de soutènement, des parapets et de l'éclairage routier de l'échangeur Turcot et d'une partie de l'autoroute 20, dans la municipalité de Montréal. Alors, pourquoi y a-t-il autant de dépassement? C'est 50 %, quasiment, de dépassement, ça.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, l'historique, c'est un mandat qui a été donné en 1987 pour une somme de 170 000 \$. Ensuite, on a ajouté, en 1989, 144 000 \$ et, en 1991, 864 500 \$. Et ça faisait un total de 1 178 500 \$. Le mandat de surveillance initialement accordé à la firme a été retiré pour être remplacé par un mandat de coordination et de maîtrise d'oeuvre relativement à la surveillance des travaux effectués par d'autres firmes. Mme la Présidente, c'est que ça a changé complètement. Ce qu'on avait prévu, au moment où on avait donné le mandat en 1987, a été révisé. Les travaux qui étaient prévus pour une somme de l'ordre de 22 000 000 \$ ont fini à 31 000 000 \$. Et le fait qu'il y ait eu un mandat de coordination au lieu d'un mandat de surveillance à cause de l'envergure des travaux explique la raison pour laquelle nous avons été obligés, à

quelques reprises, d'augmenter les honoraires pour exécuter ces travaux.

**M. Garon:** Quel intérêt a une firme d'ingénieurs à contrôler les coûts quand plus ça coûte cher, plus ça la paie? Dans le fond, elle n'a aucun intérêt à contrôler les coûts parce que plus le prix augmente, plus elle reçoit d'argent.

**M. Middlemiss:** Non, regardez. On peut certainement prendre cette attitude-là, de dire qu'il n'y a eu aucun incitatif de la part des ingénieurs ou des firmes d'ingénieurs. Mais, dans le contexte présent, c'est un peu la fin des travaux. On parle de l'échangeur Turcot. C'est un peu dans la foulée des travaux qu'on a faits sur le boulevard Métropolitain, où on n'avait pas nécessairement les méthodes pour évaluer exactement l'état de corrosion au point de vue du béton et de l'acier. Donc, c'est au moment où nous avons exécuté les travaux, Mme la Présidente, qu'on s'est aperçu du degré de détérioration. Et, à ce moment-là, même s'il n'y a aucun incitatif de la part des ingénieurs ou des surveillants, dans ce contexte-là, un peu comme je l'ai déjà expliqué au député de Lévis, Mme la Présidente, c'est qu'on avait un choix: on ouvre et on met seulement les quantités qu'on avait prévues, et, à ce moment-là, ça ne se tient pas debout et on doit revenir plus tard, car on ne remplace pas nécessairement les éléments qu'on devrait remplacer.

**M. Garon:** Je vais vous poser une question. Je remarque que les firmes d'ingénieurs, plus ça leur coûte cher, plus ça les paie.

**M. Middlemiss:** Pardon?  
(15 h 20)

**M. Garon:** Plus ça coûte cher, plus ça les paie. Et, quand je vois, par exemple, au ministère des Transports, à chaque année, que les hauts dirigeants, les hauts fonctionnaires du ministère organisent des parties de golf avec les compagnies qui ont des contrats du ministère et qu'ils vont jouer au golf avec leurs fournisseurs et les collectent, je ne sais pas où l'argent va, je ne sais pas comment ils paient. Mais, chaque année où j'ai été invité, j'ai toujours refusé parce que j'ai toujours trouvé ça indécent que les hauts fonctionnaires organisent des parties de golf avec les fournisseurs et les contractants du ministère. Et, on regarde actuellement une firme qui est là, qu'on devrait surveiller: plus les travaux coûtent cher, plus ça lui rapporte. Alors, tu te demandes, à un moment donné: Qui contrôle quoi dans tout ça, là?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, regardez, je pense que le député de Lévis a le droit de penser de cette façon-là, mais il me semble qu'il n'y a pas de rapport entre un fonctionnaire qui va jouer au golf avec des fournisseurs et la vérification que nous sommes en train de faire sur l'échangeur Turcot. Ce n'est pas parce que quelqu'un joue au golf qu'on a découvert que l'état

de l'échangeur Turcot était pire qu'on l'avait pensé. À un moment donné, on pensait faire seulement de l'éclairage et, ensuite, on a été obligés de tout refaire. Ça n'a rien à faire avec une partie de golf. Mais il a certainement le droit, le député de Lévis, de croire ça, c'est son privilège.

Mais ce que j'essayais d'expliquer, Mme la Présidente, c'est que ça ne veut pas dire que, parce qu'on augmente les honoraires des surveillants parce qu'ils ont plus de travaux à faire, ce n'est pas nécessairement... On ne peut pas conclure que ceci va les inciter à exiger plus de travaux pour avoir plus de rémunération. Ces gens-là aussi ont une responsabilité professionnelle. À ce moment-là, on surveille et, au ministère des Transports, s'ils ne peuvent pas le justifier, on ne l'accepte pas. Vous allez voir qu'il y a plusieurs cas qui vont venir où il y a des réclamations qui ont été émises par des entrepreneurs pour des sommes de peut-être 15 fois le montant qu'on a décidé de leur payer et qu'on a trouvé justifiable. À ce moment-là je ne pense pas qu'il y ait de rapport avec ça.

**M. Garon:** Vous vérifierez ça. Moi aussi, j'ai un papier, ici.

**M. Middlemiss:** Pardon?

**M. Garon:** «Près d'une centaine de joueurs étaient de la partie à l'occasion du dernier tournoi de golf de la région 02, le 11 juin — qui était un vendredi, une journée ouvrable — à Saint-Gédéon. Employés de Transports Québec ainsi que représentants d'organismes publics et privés du Saguenay—Lac-Saint-Jean—Chibougamau-Chapais s'en sont donné à cœur joie. Même dame nature était de leur bord. Que demander de plus? Soleil, sourires et super-golfers étaient au rendez-vous pour participer à un tournoi on ne peut plus réussi et mémorable, cela au crédit des participants, certes, mais aussi des organisateurs, l'excellente équipe du district de Metabetchouan. Chapeau à tous, particulièrement, à l'équipe gagnante composée de Claude Fortin, d'Inter-Cité, de Renald Tremblay, de la ville de Chicoutimi, ainsi que de Marie Lachance et Roger Boulianne, de la Direction régionale 02, qui ont réussi un parcours de 70, 1 coup sous la normale.» Et on voit des gens: le sous-ministre adjoint, M. Alain Vallières; Réjean Bergeron, de la compagnie Alfred Boivin inc. Puis ils nomment toutes sortes de noms, avec des photos et tout ça.

Trouvez-vous ça normal, vous, que les ministères vendent des billets assez cher à des compagnies qui ont des contrats du ministère, qui paient des billets pour aller jouer au golf? Je ne sais pas où ils en achètent; les gens n'y vont pas pour encourager le fonds social des employés. On ne le sait pas. Une journée ouvrable. Est-ce qu'ils ont demandé un congé, une vacance? Est-ce qu'ils ont pris un congé de maladie ou si c'est une journée payée comme s'ils faisaient de l'ouvrage parce qu'ils jouaient au golf avec leurs fournisseurs? Est-ce que le ministre ou le sous-ministre vérifie ces choses-là? Parce

que ça ne m'apparaît pas trop normal, moi, ça.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, comme je l'indiquais tantôt, je ne peux pas empêcher le député de Lévis de penser comme ça, mais on est loin de l'échangeur Turcot.

**M. Garon:** Ah non!

**M. Middlemiss:** Il n'y a pas de partie de golf qui se joue à l'échangeur Turcot et ça n'a rien à faire avec le fait qu'on ait décidé d'aller chercher des crédits supplémentaires pour compenser les firmes qui ont fait plus de travail que ce qui était prévu. Maintenant, ça, c'est tout une autre paire de choses; Si on voulait discuter ça, on pourrait certainement... Si la commission voulait se donner un mandat de voir au bien-fondé que les fonctionnaires aillent jouer au golf ou qu'ils prennent une journée de congé et ainsi de suite, si c'est dans les possibilités que la commission veuille se donner un mandat de cette nature-là, ce sera à la commission de décider. Mais il me semble que nous sommes très loin, Mme la Présidente, de l'engagement financier 23 de décembre.

**M. Garon:** Bien, moi, je trouve que c'est relié parce qu'il y a des suppléments considérables pour les firmes. Tu sais, les firmes, après ça, elles se font demander par les fonctionnaires qui doivent les surveiller: Bien, on a un tournoi de golf; je ne sais pas si c'est 50 \$ ou 100 \$ du billet, combien en prends-tu? Et le gars en prend 4 ou en prend 8. Qu'il vienne jouer au golf ou qu'il ne vienne pas jouer, je ne sais pas si l'argent va dans le fonds social des employés qui peuvent l'utiliser éventuellement. Et, après ça, bien, le fonctionnaire est supposé surveiller la compagnie à qui il a demandé de l'argent pour le fonds social pour le tournoi de golf, et, après ça, bien, ça fait des promiscuités dangereuses, à mon avis. C'est pour ça que je vous demande: Est-ce que le ministère surveille ça? Est-ce qu'il encourage ça? Ou est-ce qu'il trouve ça normal? Après ça, on voit des dépassements considérables. Je pense que...

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, je ne peux pas accepter ce que le député... C'est vrai que c'est typique du député de Lévis de vouloir insinuer. Moi, je lui demanderais, s'il a des preuves qui démontrent que, parce qu'il y a des employés du ministère qui jouent au golf avec des entrepreneurs, à cause de ça, Ça coûte plus cher au ministère et que les surveillants sont choyés, qu'il nous apporte la preuve.

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** Qu'on ne salisse pas... Qu'on ne tente pas d'insinuer qu'il y a des choses qui se passent. C'est parce que, une fois que c'est dit, même si on le corrige après, il y en a un peu qui reste, là.

**M. Garon:** O.K.

**M. Middlemiss:** Et ça fait partie de la façon dont opère le député de Lévis, Mme la Présidente.

**M. Garon:** Je voudrais demander une question au ministre.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Est-ce qu'il peut me donner, dans la région 02, le nombre de fonctionnaires qui ont demandé une journée de congé le 11 juin?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, ça n'a rien à faire avec l'engagement financier 23.

**M. Garon:** Mais ça ne paraîtra pas...

**M. Middlemiss:** Ça n'a rien à faire. Regardez. Premièrement, Turcot, ça, c'est dans la région 06 si je ne me trompe pas, 06 ou 03. Et là on nous demande dans la région 02. En partant, même les chiffres ne se ressemblent pas.

**M. Garon:** Je comprends ça.

**M. Middlemiss:** Regardez. Est-ce qu'on veut réellement...

**M. Garon:** On peut le demander sur n'importe quel...

**M. Middlemiss:** Est-ce qu'on veut réellement, Mme la Présidente, vérifier les engagements financiers, là...

**M. Garon:** On peut le demander à n'importe quel engagement financier.

**M. Middlemiss:** ...ou bien si on veut aller à la chasse aux sorcières, comme on a commencé la journée des crédits qu'on a faite le 3 mai? Est-ce que c'est ça qu'on veut faire encore? C'est ça qu'on veut faire, aller à la chasse aux sorcières et sortir toutes sortes de...

**M. Garon:** Non, non.

**M. Middlemiss:** ...supposées dépenses qui sont faites, là? Si c'est ça, bien, regardez, on va... Il me semble que ce n'est pas ça, le but des engagements financiers.

**M. Garon:** C'est-à-dire qu'on peut poser des questions sur n'importe quel engagement.

**M. Middlemiss:** Oui, mais posez-les quand ça va avoir rapport à ça, Mme la Présidente, il me semble.

**M. Garon:** Simplement, ça a eu lieu le 11 juin et, tant qu'à attendre d'être rendus au mois de juin, là...

**M. Middlemiss:** Non, mais, là, c'est le mois de décembre; ça, c'est le mois de décembre 1992. On n'est même pas rendus au 11 juin, là.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Non, quand on sera rendus au mois de juin 1993...

**M. Garon:** Non, je ne joue pas au golf.

**La Présidente (Mme Bélanger):** ...on pourra poser des questions.

**Une voix:** Allez-vous à la pêche?

**M. Garon:** Oui, je vais à la pêche.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, M. le député de...

**M. Mardi:** Salaberry-Soulanges.

**La Présidente (Mme Bélanger):** ...Salaberry-Soulanges.

**M. Mardi:** Mme la Présidente, pour le déroulement, justement, de ces engagements financiers, moi, ce que je suggérerais, c'est qu'on les passe un par un, selon les mois et les années, et peut-être de préparer une petite période de questions à la fin de tout pour répondre peut-être aux questions du député de Lévis. Mais il me semble qu'il serait drôlement important et pertinent de respecter au moins la liste des engagements de la façon dont c'est présenté.

**M. Garon:** Aujourd'hui, on va regarder le mois de juin. Il n'y a pas d'engagements financiers en juin.

**M. Mardi:** Non, non, mais...

**M. Garon:** C'est parce que les employés jouaient au golf, je suppose?

**M. Mardi:** Bien, peut-être...

**M. Garon:** Il n'y a aucun engagement financier en juin 1993.

**M. Middlemiss:** Est-ce que le député de Lévis accuse, Mme la Présidente, les employés du ministère des Transports de passer leur temps à jouer au golf et de ne pas faire leur travail? Est-ce que c'est ça qu'il dit?

**M. Garon:** Non, je voudrais avoir...

**M. Middlemiss:** Bien, il me semble que ça sonne comme ça.

**M. Garon:** ...la liste de ceux qui ont demandé un congé de vacances, pas un congé de maladie, de

vacances, le 11 juin 1993, dans la région 02.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, regardez, je vais vous demander: Est-ce que, réellement, il y a une relation entre s'il y a des fonctionnaires qui ont joué au golf le 11 juillet, s'ils ont demandé un congé et l'engagement 23 de décembre 1992, sur une demande de crédits supplémentaires pour les gens qui font la coordination de l'échangeur Turcot? Et, à ce moment-là, Mme la Présidente, si vous me dites oui, je répondrai, mais il y a une grande distance entre la région 02 et la région 06 ou 03.

**M. Garon:** C'est-à-dire qu'on peut demander, aux engagements financiers, des renseignements concernant n'importe quelle dépense.

**M. Middlemiss:** Bien non. Il faut que ce soit relié à l'engagement financier en question.

**M. Garon:** Non, non.

**M. Middlemiss:** Oui, oui. Ça, c'est vos lois, à vous, là.

**M. Garon:** Non.

**M. Middlemiss:** Est-ce qu'on pourrait demander...

**M. Garon:** Bien, écoutez, je réfère au règlement où on peut demander des questions concernant n'importe quelle dépense du gouvernement. Il n'y a pas de limite là-dessus.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Moi, c'est la première fois que j'ai connaissance, M. le député de Lévis, qu'on pose des questions sur les journées de congé des fonctionnaires.  
(15 h 30)

**M. Garon:** Non, mais je demande juste... Parce que, là, vous savez, on vient de voir un déficit additionnel de 700 000 000 \$. Le contribuable serait intéressé à savoir...

**M. Middlemiss:** De 700 quoi?

**M. Garon:** 700 000 000 \$, au gouvernement. Ça a été annoncé il y a 2 jours. Le déficit, ça va être 700 000 000 \$ de plus,

**M. Middlemiss:** Regardez une minute, là. Encore la chasse aux sorcières!

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, de toute façon, la question que vous posez, M. le député de Lévis, elle a rapport au mois de juin 1993.

**M. Garon:** Oui, mais...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, peut-être que, quand on aura fini mai et qu'on passera à juin, même s'il n'y a pas d'engagements, vous pourrez dire: Bien, moi, dans le mois de juin, il y a des choses qui se sont passées et j'aurais des questions à poser. Alors, peut-être qu'on pourrait poursuivre l'étude des crédits de décembre 1992 et y revenir. On prendra une décision, à ce moment-là, sur ces questions que vous avez à poser sur les congés de golf des fonctionnaires du mois de juin 1993.

**M. Garon:** Je vais vous le demander pour les années antérieures aussi: 1992, 1991. Je sais que c'est une pratique qui dure depuis un certain nombre d'années.

**M. Tremblay (Rimouski):** Ça existe depuis 1976; ç'a été commencé en 1976.

**M. Garon:** Je ne sais pas quand. Moi, je ne gère pas une année en particulier; je pose des questions. Puis, si vous voulez en poser concernant 1976, ça ne me fait rien.

**M. Tremblay (Rimouski):** C'est là que la pratique a été instaurée.

**M. Garon:** Vous affirmez ça là, mais...

**La Présidente (Mme Bélanger):** M. le député de Lotbinière, vous avez demandé la parole.

**M. Tremblay (Rimouski):** Oui, mais c'est la même affirmation que vous!

**M. Camden:** Merci, Mme la Présidente. Dans le même sens, je sais que l'actuel ministre délégué aux Transports, secteur voirie, a été également ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation. Est-ce qu'il a fouillé à savoir, quand les fonctionnaires accompagnaient le ministre sur les bateaux pour aller essayer les bateaux, si, pendant les quelques heures où ils prenaient l'air, on leur soustrayait ça comme étant une vacance, de 1976 à 1985...

Une voix: Ayoye!

**M. Garon:** Je n'ai pas essayé des bateaux; jamais.

**M. Camden:** ..pour leur bon teint?

**La Présidente (Mme Bélanger):** Bon. Je pense que nous devrions revenir à la pertinence du mandat de la commission.

**M. Garon:** La fois que j'ai essayé un bateau dans la région de Québec, c'était une fin de semaine.

**La Présidente (Mme Bélanger):** La question sort

de la pertinence du débat.

**M. Garon:** J'ai essayé un bateau une fois, en fin de semaine, dans la région de Québec. Je faisais ça le samedi, puis le dimanche, justement!

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, pour rassurer le député de Lévis, je veux lui dire que le coût des plans et devis... Puis, je voudrais bien qu'il écoute...

**M. Garon:** Fabriqué dans le comté de Lotbinière, à part ça!

**M. Middlemiss:** ...parce qu'il trouve que les montants sont exorbitants. C'est que le coût des plans et devis et de la surveillance représente globalement 5,5 % du coût des travaux de construction, soit respectivement 2,4 % et 3,1 %. Et, si on se souvient bien, Mme la Présidente, pour ceux qui ont de la mémoire, puis qui veulent s'en servir, c'est qu'on a eu d'énormes discussions, dans le passé, aux engagements financiers pour savoir quel était le pourcentage de préparation des plans et devis et de surveillance. Et on disait: Les 2 ensemble étaient de l'ordre de 15 %. Et, vous voyez, dans ce cas-ci, on veut en faire un plat et c'est 5,5 % sur les travaux exécutés. Donc, c'est vrai, on a regardé les numéros, puis on n'a pas regardé le coût des travaux.

**M. Garon:** Est-ce qu'on peut avoir la ventilation des raisons du dépassement de ce contrat à Gascon Vigneault Dumais experts-conseils inc., de Montréal?

(Consultation)

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, on m'indique que le premier supplément a déjà été transmis au député de Lévis. Puis ça fait plusieurs fois que je lui dis qu'on n'est pas pour faire, nous autres...

**M. Garon:** Non, non.

**M. Middlemiss:** Oui, oui, ça vous a été envoyé, ça.

**M. Garon:** Je comprends, mais...

**M. Middlemiss:** Et ce n'est pas nous autres qui allons nous occuper de faire votre classement, là!

**M. Garon:** Bien non. Mais le contrat devait coûter 170 000 \$, puis il est rendu à 1 658 000 \$.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** C'est juste 10 fois plus, là!

**M. Middlemiss:** Oui, d'accord, et je vous ai dit pourquoï.

**M. Garon:** Alors, c'est difficile de suivre le labyrinthe des augmentations. Là, c'est du 1000 %!

**M. Middlemiss:** Non, non, ce n'est pas vrai!

**M. Garon:** Oui. Ça devait coûter 170 000 \$, puis c'est rendu à 1 652 500 \$.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, ce n'est pas vrai. Je viens de lui dire que le pourcentage... Ce qu'il n'a pas compris, c'est que les travaux ont été changés. Dans les premières années où on avait évalué les travaux qu'on avait besoin de faire sur l'échangeur Turcot, ce n'était pas de l'envergure des travaux... Au lieu d'être 22 000 000 \$, c'est 31 000 000 \$...

**Des voix:** Ah!

**M. Middlemiss:** ...pour une des phases. Donc, Mme la Présidente, il semble... En plus, on a déjà fourni au député de Lévis l'engagement 44 de février 1991: Supplément pour porter à 1 178 500 \$ le coût des contrats pour effectuer la réparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réparation des ponts d'étagement, des murs de soutènement, des parapets et de l'éclairage routier de l'échangeur Turcot et d'une partie de l'autoroute 20 dans la municipalité de Montréal, dans les comtés de Saint-Henri et de Marguerite-Bourgeoys.

**M. Garon:** Ici, voyez-vous, dans nos papiers, à nous autres, on ne dit pas comment ça fait de supplément. Là, on dit: On fait un supplément, au singulier, comme si c'était le premier. Là, vous dites qu'il y aurait eu un supplément antérieurement, qu'on vous avait demandé. Là, c'est un autre supplément de plus. Ça fait combien de suppléments depuis le contrat original?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, au tout début, j'ai indiqué que le premier C.T. était en date de 1987 pour 170 000 \$.

**M. Garon:** Bon!

**M. Middlemiss:** J'ai indiqué qu'on en a un deuxième, en 1989, pour 144 000 \$. J'ai indiqué qu'il y avait eu un troisième C.T., en 1991, pour 864 500 \$, ce qui faisait un total de 1 178 500 \$. On vient d'ajouter 480 000 \$. Si le député de Lévis avait écouté au tout début, Mme la Présidente...

**M. Garon:** J'ai compris.

**M. Middlemiss:** ...je lui ai dit ça. Mais dites-moi pas que je ne l'ai pas expliqué. C'est vous qui n'avez pas écouté.

**M. Garon:** Bien non. Quand j'ai dit tantôt: 170 000 \$, ça passe à 1 658 000 \$, vous avez dit non. Bien, c'est ça.

**M. Middlemiss:** Oui!

**M. Garon:** Vous venez encore de le répéter.

**M. Middlemiss:** Oui!

**M. Garon:** Le premier contrat était à 170 000 \$ et il y a des suppléments depuis ce temps. C'est rendu à 1 658 000 \$.

**M. Middlemiss:** Mais je vous ai expliqué pourquoi. C'est qu'au tout début, lorsque le mandat a été donné, ce n'était pas les mêmes travaux. Les travaux ont changé. On a ajouté des travaux parce qu'on s'est aperçu que ce n'était pas seulement un mur de soutènement; ensuite, il y avait des travaux de grande envergure à faire. On les a faits.

**M. Garon:** Si vous engagiez quelqu'un, là...

**M. Middlemiss:** Et c'est pour ça que je vous dis...

**M. Garon:** ...qui vous disait que les travaux sont de 170 000 \$, puis qu'à la fin vous êtes rendu à 1 658 000 \$, lui donneriez-vous une promotion, si c'était votre argent, ou bien si vous le mettriez à la porte?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, c'est que le député de Lévis, encore, mélange des pommes avec des oranges. À plusieurs reprises, il a posé la question: Quel est le pourcentage des honoraires pour la préparation des plans et devis et la surveillance? On lui a dit: Ça va jusqu'à 15 %. Dans ce contrat-ci, je vous dis, Mme la Présidente, que c'est 5,5 %; 5,5 % selon le coût des travaux qu'on a exécutés. Il me semble que nous sommes certainement dans la fourchette. Pourquoi le député de Lévis veut-il en faire un plat? Puis, pas seulement en faire un plat; ensuite, il veut relier ça au fait qu'il y a des gens qui vont jouer au golf.

**M. Garon:** Il n'y a pas de contrôle!

**M. Middlemiss:** Ah ça, c'est l'opinion du député!

**M. Garon:** Moi, j'avais appris, à l'école...

**M. Middlemiss:** Puis, je vais lui dire, Mme la Présidente: Il insinue toutes sortes de choses, mais il n'a jamais la preuve. S'il en a la preuve... Je lui avais même dit ça pour le voyage des fonctionnaires qui sont allés à l'extérieur du Québec visiter les aéroports. Puis, si vous avez la preuve qu'ils sont allés à la pêche, apportez-la donc, la preuve. Arrêtez d'insinuer qu'il y a des choses qui se passent. S'il y a des choses, vous allez voir... Donnez-moi la preuve et on va le régler vite, ça. On ne fait pas seulement parler, on agit.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ça va?

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, l'engagement 23, vérifié. L'engagement 24.

**M. Garon:** L'engagement 24. Impression d'un périodique, **L'Équipe**, réparti en 9 numéros pouvant varier de 11 000 à 13 500 exemplaires. Contrat de 33 444,85 \$. Ça doit être une bonne revue, c'est là-dedans que j'ai pris le tournoi de golf. C'est la revue qui raconte les exploits des fonctionnaires au golf avec leurs fournisseurs. Alors, Imprimerie Vallières inc., **Cap-de-la-Madeleine**. Alors, c'est une revue que vous subventionnez ou que vous payez à 100 %?

**M. Middlemiss:** C'est la revue du ministère.

**M. Garon:** Est-ce qu'elle est vendue ou si elle est donnée?

**M. Middlemiss:** Elle est donnée.

**M. Garon:** Ah!

**M. Middlemiss:** Aux 10 000 employés et plus qu'on a, ainsi qu'au député de Lévis.

**M. Garon:** Pardon?

**M. Middlemiss:** Le député de Lévis en a une copie, lui aussi; il est sur la liste. Donc, il reçoit ça, lui aussi. Donc, il n'y a rien de caché, hein? Le député de Lévis a des privilèges.

**Une voix:** Ha, ha, ha!

**M. Garon:** Je ne suis pas sûr que je suis sur la liste.

**M. Middlemiss:** Bien, vous la recevez. Ou bien votre recherchiste, qui a déjà travaillé aux Transports, a ses connexions et il va en chercher, lui. Un des deux.

**M. Garon:** Moi, je ne suis pas sûr que je suis sur la liste. Je ne me rappelle pas l'avoir reçue.

**M. Middlemiss:** On va vérifier. On va vérifier, puis on va vous le dire.

**La Présidente (Mme Bélanger):** En tant que présidente de la commission, est-ce que vous pouvez me rajouter sur la liste?

**M. Middlemiss:** Ah oui! Si tous les membres de la commission veulent avoir une copie de **L'Équipe**... Vous voyez, on a de 11 000 à 13 500 copies, puis il y a 9 numéros.

**M. Garon:** Mais trouvez-vous que c'est sain que, dans un journal subventionné par le gouvernement, on mentionne, par exemple, que les fonctionnaires, les hauts dirigeants du ministère vont jouer au golf avec les fournisseurs qu'ils ont pour mandat de surveiller en grande partie, puis qu'ils collectent de l'argent pour ce tournoi de golf, sans doute, qui va aller dans leur fonds social? Je ne le sais pas, moi. Quand il y a des surplus, l'argent va où, de ce tournoi de golf? On en fait, à toutes fins pratiques, la promotion dans un journal qui est payé par les fonds publics. Et on joue au golf, pas le samedi et le dimanche, là, le vendredi, les jours ouvrables de la semaine. Est-ce qu'on trouve ça normal?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, moi, je trouve qu'il n'y a aucun problème là. Moi, je trouve que je peux jouer au golf avec quelqu'un et ne pas me sentir obligé. Et je l'ai fait comme ingénieur, avant de venir en politique. Ce n'est pas parce que je vais jouer avec quelqu'un, qu'on s'amuse, que je suis obligé d'accepter tout ce qu'il veut. Au contraire.

**M. Garon:** Non?

**M. Middlemiss:** On est des professionnels, Mme la Présidente.

**M. Garon:** Non, non. Vous êtes de l'entreprise privée, ce n'est pas pareil.

**M. Middlemiss:** Non, non. Le gouvernement, c'est la même chose, Mme la Présidente.

**M. Garon:** Non. Au gouvernement, le fonctionnaire ne dépense pas son argent. Quand l'entreprise privée dépense son argent, elle peut bien le dépenser comme elle le voudra.

**M. Middlemiss:** Non.

**M. Garon:** Le fonctionnaire, il administre l'argent des autres.

**M. Middlemiss:** Oui, oui.

**M. Garon:** Et, à ce moment-là, il faut qu'il ait une attitude de réserve par rapport à ceux qu'il doit surveiller parce que cet argent qu'il dépense, ce n'est pas le sien.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, juste le fait de jouer au golf, on voudrait insinuer que ça les rend incapables d'être professionnels et d'être honnêtes, qu'ils vont être obligés de céder. Ça n'a pas de bon sens, Mme la Présidente.  
(15 h 40)

En parlant de la revue **L'Équipe**, ce n'est pas une découverte de 5 ans; ça fait 20 ans que ça existe. Ça

existait quand il était là. Est-ce qu'il l'a critiquée, à ce moment-là, parce que ça coûtait trop cher? Et je suis convaincu, Mme la Présidente, que les gens jouaient au golf. Il a été là pendant 10 ans, lui; qu'il me fasse la preuve qu'il n'y a personne qui a joué au golf dans son temps. Si c'était si mauvais que ça, il aurait dû s'objecter, parce qu'il était un des gros ministres dans le cabinet de M. René Lévesque. Il avait beaucoup de pouvoir, il aurait dû le dire à M. Lévesque, que ça n'avait pas de bon sens. Ce n'est pas nous autres qui avons inventé ça, je vais vous le garantir.

**La Présidente (Mme Bélanger):** M. le député de...

**M. Mardi:** Salaberry-Soulanges.

**La Présidente (Mme Bélanger):** De Salaberry-Soulanges.

**M. Mardi:** Mme la Présidente, chez nous, dans notre région...

**La Présidente (Mme Bélanger):** C'est parce que vous n'avez pas l'habitude d'être là, M. le député de Salaberry-Soulanges.

**M. Mardi:** Oui, c'est vrai, je suis seulement remplaçant, aujourd'hui, mais j'y tenais. Simplement pour dire que, chez nous, dans la région du suroît, dans la région du Sud-Ouest, il arrive à l'occasion qu'une municipalité qui organise un tournoi de golf, pour établir des bons rapports avec les représentants du ministère des Transports dans une région, invite le chef de division ou le responsable du bureau territorial. C'est des choses qui peuvent arriver, madame. Je ne vois pas, moi, qu'on puisse passer des heures uniquement à savoir si le gars a payé de ses poches ou bien s'il n'a pas payé de ses proches. A-t-il fait ça sur son temps ou s'il n'a pas fait ça sur son temps?

On essaie, nous autres, surtout en politique... On veut humaniser le travail des fonctionnaires versus le public. Une des façons de le faire, également, c'est de faire en sorte que les dirigeants des bureaux régionaux, autant au niveau du transport que ça pourrait être au niveau d'un CLSC, puissent s'impliquer au niveau de la Fondation des maladies du cœur dans une région. Pas s'impliquer avec l'argent du gouvernement; ce n'est pas ça qui se passe. C'est des gens qui peuvent être invités; je trouve ça tout à fait normal.

Ce que je trouve tout à fait anormal, c'est de voir le député de Lévis, surtout un député de son calibre, qui a déjà été ministre, perdre son temps à questionner sur des choses aussi anodines au lieu, réellement, de porter son énergie sur les vraies dépenses des engagements où on parle de centaines et de centaines de milliers de dollars. Moi, j'ai toujours eu comme modèle le député de Lévis, puis j'ai toujours pensé que c'était...

Une voix: Ah! C'est une erreur, ça.

**M. Mardi:** ...un député qui savait où il allait, qui ne perdait pas de temps avec des niaiseries. J'aimerais ça qu'il revienne. Surtout un ancien professeur, en plus de ça. Je suis convaincu qu'avec ses étudiants il avait cette rigueur, cette discipline.

Une voix: Mets-en pas trop, mets-en pas trop!

**M. Garon:** Moi, je pense, un peu comme le président du Conseil du trésor, qu'il n'y a pas de petites dépenses. Il n'y a pas de petites dépenses. Sauf qu'il ne faut pas que la vertu soit dans la théorie et que, quand arrive la pratique, on soit incapable de la pratiquer. La main gauche ne peut pas ignorer ce que fait la main droite. Une journée de golf, par exemple, ça coûte combien? Tu sais, au fond, ça coûte combien? Quand vous dites: La municipalité invite des gens, je comprends, c'est pour la favoriser. Créer des bons liens pourquoi? Pour être bien vus du fonctionnaire pour qu'il ne soit pas plus sévère à leur endroit; sans doute pour qu'il soit moins sévère. Je ne suis pas sûr, moi, que c'est bon, ces liens-là. Au contraire, je pense qu'il devrait y avoir une certaine attitude de réserve.

Et, en plus, on voit la séance de golf au mois de juin. Au ministère, le mois de juin... On dit toujours que les contrats commencent en retard. Je pense bien que, dans les jours ouvrables, ce n'est pas le temps d'aller jouer au golf. Si les gens vont jouer au golf, eh bien, ont-ils demandé des congés ou bien s'ils ont été payés par le gouvernement pour aller jouer au golf, ou bien s'ils se sont déclarés en maladie pour aller jouer au golf? C'est important de le savoir. On parle d'une région où ils étaient une centaine, là. Au Québec, il y a combien de régions? Une quinzaine de régions. On ne sait pas quelles ont été les contributions. Les surplus de cette journée de golf, ça va où? Ça va au fonds social ou non? Est-ce qu'on vend des billets uniquement pour ceux qui vont au golf et on en achète un peu plus pour faire plaisir aux fonctionnaires qui mettent ça — je ne le sais pas, je pose ces questions-là — dans leur fonds social, le surplus? Si la journée de golf coûte 1000 \$ et qu'elle rapporte 10 000 \$, la différence va où? Je ne le sais pas. Je dis ça, sauf que...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Est-ce qu'on n'était pas **après** étudier l'engagement 24 où on parle du journal, du périodique **L'Équipe**?

**M. Garon:** Bien, c'est ça, l'engagement 24. Parce que **L'Équipe**, justement, parle de ça, parle de ces activités-là de golf. Elle vante les joueurs et elle mentionne les noms: Alain Vallières, sous-ministre adjoint à la Direction générale de l'Est. On dit: **Réjean Bergeron**, de la compagnie **Alfred Boivin inc.**; **Luc Lemieux**, de la Direction régionale 02.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, si ça peut

contenter le député de Lévis...

**M. Garon:** Alain Vallières, par exemple, le sous-ministre adjoint à la Direction générale de l'Est, il est posté où, lui?

**M. Middlemiss:** Il est ici, à Québec.

**M. Garon:** Il est à Québec et il est allé jouer au golf à Chicoutimi?

**M. Middlemiss:** Bien oui.

**M. Garon:** C'était une journée ouvrable. Est-ce qu'il a eu un compte de dépenses pour y aller?

**M. Middlemiss:** Ah, ça, Mme la Présidente, on peut le **vérifier**. Si on veut faire un scandale...

**M. Garon:** Ce serait intéressant à savoir: le 11 juin 1993, quand M. Alain Vallières est allé jouer au golf...

**M. Middlemiss:** Oui, Mme la Présidente, c'est exactement ça que...

**M. Garon:** ...dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, est-ce qu'il était à salaire ou bien s'il était en congé? Est-ce qu'il y est allé à ses frais ou s'il a demandé un...

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, c'est ça que je voulais indiquer. Nous allons faire les **vérifications** et on répondra à savoir: Est-ce qu'ils ont payé eux-mêmes? Est-ce qu'ils ont pris une journée de congé? Mais il me semble que c'est un peu normal que le responsable du territoire de l'Est du Québec puisse aller...

**M. Garon:** Est-ce qu'il a couché là?

**M. Middlemiss:** ...à Chicoutimi, Mme la Présidente.

**M. Garon:** Il était peut-être bien fatigué à la fin de la journée!

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Middlemiss:** Non. Mme la Présidente, si on pense que c'est scandaleux, ça, et qu'on est en train d'avoir trop de bonnes relations **avec** les gens... Il me semble que ça prend des communications avec ces gens-là. C'est des entrepreneurs qui travaillent pour le ministère et on veut avoir de meilleures relations avec ces gens-là pour s'assurer d'une meilleure qualité des travaux. Maintenant, on va **vérifier** s'ils ont pris congé et si c'est sur un compte de dépenses, et on donnera la réponse au député. Mais, Mme la Présidente, je fais ça pour tenter d'accélérer les travaux de la commission

parce que, de la façon dont on va là, Mme la Présidente, on **parle** de toute chose, sauf des engagements financiers, et ça ne fera pas avancer la cause du tout.

**M. Garon:** Non, mais le sous-ministre doit être au courant. Parce que j'imagine que le sous-ministre adjoint, qui dépend d'un sous-ministre en titre, quand il s'absente pour aller jouer au golf, il demande la permission.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, nous ne sommes pas à l'école primaire pour que, lorsqu'on manque l'école, on arrive là avec un billet disant: Mon fils n'était pas à l'école hier parce qu'il était malade. Il me semble qu'il y a un peu d'autonomie et chacun est responsable. On a affaire à des gens responsables, là. Si le député de Lévis pense que, lui, il n'est pas responsable, puis qu'il est obligé de se surveiller et de surveiller ses employés, chez nous, il y a une certaine autonomie pour nos employés, surtout pour des gens dans des postes aussi importants que ça.

**M. Garon:** Est-ce qu'il y a une politique concernant ces tournois de golf? Il y en a beaucoup. Il y en a beaucoup.

**M. Middlemiss:** On va vérifier, Mme la Présidente, s'il y a une politique. Si ça peut contenter le député de Lévis, on va vérifier s'il y en a une ou non.

**M. Garon:** Quelle est l'attitude du ministère? Quelles sont les directives du ministère concernant le comportement des fonctionnaires par rapport à ces tournois de golf qu'ils organisent eux-mêmes sur des jours ouvrables?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, la seule raison pourquoi je répons, c'est parce que je voudrais qu'on puisse... On s'est donné une journée et demie. Le député de Lévis et moi, on s'est parlé, et il a dit: N'oublie pas, tu en as plusieurs, tu en as 841 engagements financiers. On voudrait les finir dans cette journée et demie. Et de la façon dont on procède là, Mme la Présidente, on ne finira pas et on n'aura rien fait de constructif, rien de constructif du tout.

**M. Garon:** Vous présumez, là.  
(15 h 50)

**M. Middlemiss:** Je suis bien prêt, Mme la Présidente, à **vérifier**. Je suis certain qu'il n'y en a pas de politique chez nous sur: est-ce qu'ils vont jouer au golf et ainsi de suite? Mais il y a des gens qui sont responsables chez nous. Moi, j'ai confiance que ça se fait selon les règles du jeu et qu'il n'y a rien en dessous de la couverture, qu'il n'y a pas de sorcières, non plus, dans ces choses-là. Mais il semblerait que M. le député de Lévis... Vous lui avez même dit, Mme la Présidente, de peut-être attendre au mois de juin, qu'on pourrait parler de ça dans les engagements du mois de juin. Pas long-

temps après, il recommence encore. On voit immédiatement qu'il n'est pas intéressé à faire les engagements financiers, il cherche à vouloir encore... Il pense qu'il y a anguille sous roche. Est-ce qu'il pense qu'il a trouvé quelque chose, là, la poule aux oeufs d'or, et qu'il va créer un scandale? Si c'est ça, sortez-le immédiatement, mais apportez-nous la preuve. Arrêtez de faire des insinuations.

**M. Garon:** Écoutez, moi, je ne suis pas un procureur de la justice. Moi, je suis là pour poser des questions au nom des contribuables qui paient.

**M. Middlemiss:** Oui, oui.

**M. Garon:** Les contribuables paient, alors...

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Marcil:** On ne l'a pas, la réponse. Il vous dit qu'il prend note de la question:

**M. Garon:** Non, non, ce n'est pas de même.

**M. Marcil:** S'il vous dit qu'il prend note de la question, c'est parce qu'il va vous donner une réponse. Il ne peut pas tout savoir, là.

**M. Garon:** Je comprends. Je ne l'ai pas blâmé.

**M. Marcil:** Bon. À ce moment-là, pourquoi continuer sur le sujet?

**M. Garon:** J'ai posé des questions sur le sujet.

**M. Marcil:** Il va prendre note des questions.

**M. Garon:** J'ai demandé s'il y avait une directive. Je n'avais pas demandé de questions avant; j'ai demandé s'il y avait une directive au ministère concernant ça. Je ne le sais pas s'il y en a une. Je ne l'accuse de rien, je ne le sais pas. Alors, tout simplement, je pose des questions qu'un contribuable, qui veut que son argent soit bien dépensé, est en droit de poser. Alors, le contribuable ne peut pas les poser individuellement. Il n'y en a rien qu'un qui peut les poser, c'est moi; alors, c'est ce que je fais. Je n'accuse personne; je veux le savoir. Quand je l'ai demandé pour M. Vallières, c'est parce que c'est marqué et que, dans la photo, il est là, mais est-ce qu'il y en a d'autres hauts fonctionnaires de Québec qui sont allés à ce tournoi de golf? Je ne le sais pas. Ils y sont allés comment? À quels frais? Il y a eu des frais de séjour de quoi et tout ça? C'est ça que je demande au ministre, au fond.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, le ministre a pris note de la question. Il y aura une réponse qui parviendra au Secrétariat de la commission incessamment.

**M. Garon:** O.K.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 24, vérifié sous réserve.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, je ne vois pas que ce soit vérifié sous réserve, parce que les réponses que je vais donner au député de Lévis n'ont rien à faire avec le journal **L'Équipe**. Ça n'a rien à faire avec ça. On a donné un contrat pour l'imprimer. Moi, je lui dis, pour le bon fonctionnement de la commission, pour qu'on puisse vérifier ça, que je suis prêt à aller faire la vérification, mais il ne faudrait pas qu'on dise qu'on a un engagement en suspens parce qu'il attend une réponse, à savoir s'il y a une directive ou non au ministère des Transports. Je vous pose la question, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement...

**M. Garon:** Je vais accepter la parole de la présidente.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Je pense que le ministre a raison, dans le fond. L'engagement sur l'impression du périodique **L'Équipe** n'a rien à voir avec le contenu du journal.

**M. Garon:** C'est vrai.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, là, on parle de l'engagement pour 11 000 à 13 000 épreuves — est-ce que c'est comme ça qu'on appelle ça? — sur 9 numéros...

**M. Garon:** C'est-à-dire que oui et puis non.

**La Présidente (Mme Bélanger):** ...qui coûtent 33 444 \$. Ça n'a rien à voir avec le contenu du journal.

**M. Garon:** Oui, puis non. C'est-à-dire que l'opportunité, à ce moment-là, de payer pour un journal avec des fonds publics... Regardez, ce n'est pas un gros journal. C'est un journal, au fond, dont une des tâches, c'est de montrer des photos des fonctionnaires qui jouent avec les gens des compagnies dans des tournois de golf. Est-ce que...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ça ne doit pas être le rôle principal du journal, ça. Il doit y avoir d'autres informations dans ce journal-là.

**M. Garon:** C'est une de ses fonctions, d'annoncer les tournois et tout ça, et ça coûte 33 444,85 \$. Aujourd'hui, le monde est tanné de payer. Ils sont tannés de payer. Alors, moi, je pose des questions pour savoir si c'est utile. Moi, je ne suis pas certain que c'est utile. Je pense même que c'est inutile.

**M. Middlemiss:** Le journal **L'Équipe** ou le...

**M. Garon:** Non, mais de mettre des pages pour ça. Peut-être que le journal est trop gros, qu'ils n'ont pas de place pour mettre des affaires de même.

**M. Middlemiss:** À ce moment-là, ça n'a rien à faire avec les joueurs de golf. Vous vous posez la question à savoir: **Est-ce** que le journal **L'Équipe** devrait exister ou est-ce qu'on devrait réduire son volume?

**M. Garon:** Oui, et dire ce qu'il devrait contenir.

**M. Middlemiss:** Est-ce que vous vous êtes posé la question quand vous étiez là, vous?

**M. Garon:** Je n'ai pas été au ministère des Transports, jamais comme ministre.

**M. Middlemiss:** Non, non, mais vous étiez au gouvernement.

**M. Garon:** Oui, oui. Mais je peux bien revoir... Si vous voulez m'envoyer une collection du journal **L'Équipe** depuis le début, je suis d'accord, je vais le regarder. Mme la Présidente...

**M. Middlemiss:** Ce que vous ne voyez pas...

**M. Garon:** ...si le ministre est prêt à me les envoyer, ça ne me fait rien de regarder ça.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ah, là, là, franchement.

**M. Garon:** Mais il me dit: Comment c'était il y a 20 ans ou il y a 10 ans? Je ne le sais pas. Je n'étais pas aux Transports; moi, je suis aux Transports depuis 1987. Je fais le travail que j'ai à faire depuis 1987. S'il veut m'envoyer toute la collection du journal **L'Équipe**, je vais la feuilleter. Ça va me faire plaisir.

**M. Camden:** Mme la Présidente...

**La Présidente (Mme Bélanger):** M. le député de Lotbinière.

**M. Camden:** ...j'ai déjà formulé des questions à cet égard-là à d'autres ministres et ce qu'on m'a expliqué, entre autres, ce qu'on me faisait valoir, particulièrement le directeur des ressources humaines dans une autre boîte que le ministère des Transports, c'est que ça avait un effet de lien, que c'était également stimulant à l'égard de bien des fonctionnaires. Il y en a un, entre autres, ici, à l'Assemblée nationale. On peut critiquer la façon, le type de papier, la couleur, la présentation. Je conviens qu'on peut peut-être se poser des questions, mais on m'avait expliqué que ça avait effectivement un rôle motivateur. Ça créait des liens, une certaine unité à

l'intérieur d'une équipe, c'est ce qu'on m'avait fait valoir.

Et je pense, Mme la Présidente, que ce n'est pas la première fois qu'on imprime des choses au gouvernement du Québec qu'on paie, ne serait-ce que le **Journal des débats**, ici. On a l'occasion d'entendre à maintes reprises les mêmes commentaires du député de Lévis dans ses allocutions, puis c'est toujours imprimé dans le **Journal des débats**. C'est diffusé. Il y en a qui ont arrêté de l'acheter parce que ça coûtait trop cher; d'autres, probablement parce qu'ils trouvaient que c'était répétitif, qu'avec une simple photocopie, sans doute, d'une allocution on avait le suivi. On est habitués: en session intensive, 5 soirs-semaine, 5 allocutions sont reprises avec des variables. Les éléments sont présentés au début, parfois à la fin et inversés, et à des heures distinctes du jour et de la nuit.

Moi, je vais vous dire, on a beau chercher les poux, s'offusquer de toutes sortes de choses, je pense qu'il y a des choses qui ont peut-être des raisons. On peut peut-être s'interroger à savoir si ces publications-là devraient être publiées sur un autre type de papier, peut-être faire moins usage de couleur. Peut-être que c'est des choses sur quoi on pourrait se poser des questions, mais, là, je **pense** qu'on sombre dans l'abus, on est excessif, et je ne pense pas, non plus, que la commission puisse, malgré ses responsabilités et ses règlements, avoir à se pencher à savoir si on doit regarder le fonds des employés, comment ils le gèrent, comment ils ont fait ça. Il y a des limites. Je ne pense pas que la commission ait l'autorité de demander un mandat d'initiative et de surveillance sur ces organismes-là, d'une part.

On devrait peut-être, à un moment donné, se concentrer sur les vrais sujets et les vraies préoccupations qui devraient, en principe, nous animer et être plus efficaces et peut-être consacrer des heures à effectivement passer à des réalisations, ce à quoi les gens sont en droit de s'attendre depuis belle lurette. C'est ce qu'on s'efforce de faire, nous, comme membres de la **députation ministérielle**, et on est animés par ce désir-là, puis on a des questions, je pense, à poser sur les engagements, puis on aimerait bien, évidemment, il faut le reconnaître, cheminer un petit peu plus.

Moi, je vais vous dire, je ne veux pas savoir, après ça, la prochaine question, avec quels règlements les gens ont joué au golf, est-ce que c'est les règlements de la PGA ou bien des règlements amateurs ou deux balles, meilleure balle? Est-ce qu'ils ont tapé des petites balles qui avaient le **sigle** de l'Assemblée nationale ou si c'étaient des petites balles qui étaient faites aux États-Unis, ou si c'étaient des balles offertes ou données? Moi, je vais vous dire une chose: Tantôt, on est sur le point — quant à sombrer dans le ridicule — d'avoir un vidéo pour «**checker**» qui joue au golf, puis est-ce que ça vaut la peine qu'on le laisse continuer à jouer au golf?

**M. Garon:** Le public évaluera nos propos, Mme la Présidente. Moi, si c'est nécessaire pour les employés du ministère d'avoir un club social qui organise des

tournois de golf entre eux la fin de semaine, je n'ai aucune objection à ça. Ce n'est pas **ça** la question. Si c'est bon pour le moral des troupes qu'un club social organise des parties de n'importe quoi en **fin** de semaine, je n'ai aucune objection, mais est-ce que le député de Lotbinière est en train de nous dire que tous les ministères devraient organiser des tournois de golf avec les fournisseurs des ministères, pendant les journées de travail?

**M. Camden:** Si le député de Lévis pense que j'ai dit ça, il a le droit de croire ce qu'il veut, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Bon, bon, bon.

**M. Garon:** C'est de ça qu'il est question.

**M. Camden:** Il peut se faire jouer ce qu'il veut. Je lui ai déjà dit qu'il pouvait formuler ses questions dans le miroir.

**M. Garon:** C'est de ça qu'il est question.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors...

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, regardez, si la question du député de Lévis concerne le journal **L'Équipe**, on peut vérifier chez nous la raison d'être de **L'Équipe**. Je pense que le député de Lotbinière l'a bien indiqué, ça crée des bonnes relations, c'est bon pour... Toutefois, si on juge à propos qu'on devrait réduire les coûts et ainsi de suite, on peut toujours l'examiner, parce qu'on examine plusieurs choses au ministère des Transports. On a fait des changements et on est prêts à le faire. Mais qu'on soit constructif, puis qu'il nous dise: **L'Équipe** est trop... au lieu de parler des joueurs de golf. C'est tout.

**M. Garon:** Alors, l'engagement 24 en suspens.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 24, vérifié?

**M. Garon:** En suspens, **conditionnellement** à ce que vous avez mentionné tantôt.

Une **voix:** Vérifié, pour nous.

**M. MacMillan:** Mme la Présidente, peut-être que, si le député de Lévis jouait au golf, il n'aurait pas rengraisé.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Garon:** Bien, je vous regarde, vous jouez au golf et ça ne donne pas de résultats!

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. MacMillan:** M. le député de Lévis, je ne joue pas; j'ai joué au mois d'août.

**Une voix:** Il joue seulement aux quilles, lui. Il joue au bowling.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, j'appelle l'engagement 25.

**M. Garon:** Engagement 25, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 26?

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 27?

**M. Garon:** Engagement 27, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 28?

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 29?

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 30? (16 heures)

**M. Garon:** Alors, c'est un supplément de 86 962,50 \$ à Sotramex inc., de Drummondville, pour porter à 524 462,50 \$ le coût du contrat pour des travaux de **décontamination**, pressage **et/ou** déchiquetage et remettre dans le circuit du recyclage du métal 6957 barils vides ayant contenu les différents types de peinture utilisés par le ministère des Transports pour la signalisation routière. Alors, pourquoi y a-t-il une augmentation de 86 000 \$ qui équivaut quasiment à tout près de 20 %, pour un **chiffre** aussi précis de recyclage de métal de 6957 barils? Pourquoi que ça a coûté plus cher?

M. Middlemiss: Mme la Présidente, la raison, c'est qu'il y a eu un écart de temps entre l'octroi du contrat et l'exécution des travaux, et, entre-temps, il s'est ajouté 6957 barils vides provenant de 50 districts de la province. Donc, si on prend le coût unitaire de ces barils, 12,50 \$ le baril, ça fait exactement 86 962,50 \$. C'est parce qu'il y avait plus de barils, Mme la Présidente.

**M. Garon:** Ah! Il y a eu plus de barils.

**M. Middlemiss:** Oui, oui.

**M. Garon:** Combien? De combien à combien?

**M. Middlemiss:** 6957 de plus.

**M. Garon:** De plus?

M. Middlemiss: Oui. À 12,50 \$ le baril, c'est ça qui a fait 86 000 \$.

**M. Garon:** O.K. Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, l'engagement 30, vérifié. J'appelle l'engagement 31.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 32.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 33.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 34.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 35.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 36.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 37.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 38.

**M. Garon:** Un instant! À 37, là, c'est un chemin d'hiver, ça. Comment se fait-il que... Déneigement et déglacage du rang Brodeur. Contrat d'une durée d'un an, pourvu d'une clause de renouvellement. Vous n'êtes pas allés en appel d'offres ici.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** C'est marqué «contrat négocié».

**M. Middlemiss:** Excusez-moi. C'est la municipalité. On ne soumet pas les municipalités... On négocie le contrat avec elles sur les mêmes normes que les soumissions publiques pour les entrepreneurs.

**M. Garon:** Quand est-ce que vous allez en

soumissions publiques ou non?

**M. Middlemiss:** Bien, les soumissions publiques...

**M. Garon:** Je vous ai écrit un mot...

**M. Middlemiss:** ...c'est lorsque c'est l'entreprise privée.

**M. Garon:** Pardon?

**M. Middlemiss:** L'entreprise privée, c'est des soumissions publiques. Quand c'est les municipalités, on négocie. Déjà, avant 1992, c'étaient tous des contrats négociés et on a changé, pour les contrats avec l'entreprise privée, pour des contrats en soumissions publiques. Mais, les municipalités, on a toujours négocié avec elles. Nous avons continué à négocier avec elles, tel que recommandé dans le rapport Bernard. Dans le rapport Bernard, on nous a suggéré de continuer la pratique d'impliquer les municipalités qui étaient déjà impliquées parce que ça faisait du sens que le réseau... Il y avait une partie du réseau qui était municipal et l'autre partie était au ministère des Transports. Comme on dit, c'est mieux d'avoir le même intervenant sur ça et c'est pour ces raisons-là que nous avons négocié des contrats avec les municipalités.

**M. Garon:** Comment ça fonctionne concrètement? Je vous ai écrit une lettre récemment. Vous avez été mis au courant d'un contrat dans Charlevoix. C'étaient les routes 138 et 170. Celui qui avait le contrat n'a même pas été appelé à soumissionner, Béton Dallaire. Il n'y a pas eu d'appel d'offres public.

**M. Middlemiss:** O.K. Si on retourne en 1992, on a sorti une nouvelle politique suite au rapport Bernard, c'est que c'étaient tous des contrats négociés. Et, parce qu'on ne voulait pas réellement éliminer les vrais professionnels du déneigement — donc, c'étaient les gens qui avaient déjà l'équipement, qui avaient déjà l'expertise et qui avaient leur garage dans le milieu du circuit — nous avons développé, disons, une façon spéciale pour des demandes de soumissions qui donnaient certainement un avantage à ces gens-là qui étaient déjà dans le métier. Et même, suite aux recommandations des entreprises comme l'association des propriétaires d'équipement lourd du Québec, ainsi que l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, on a pris un défi, on a dit: On n'acceptera jamais une soumission en bas de 80 % des estimés, et ceci, pour éviter qu'on soit pris, dans le milieu d'un contrat, dans une tempête en hiver, avec quelqu'un qui ne peut pas exécuter son mandat. Et nous avons développé cette façon d'aller en soumissions publiques, qui protégeait un peu les gens qui étaient déjà dans le métier et qui avaient l'expertise. À ça, on a ajouté un devis qui a des dents. Si l'entrepreneur n'exécute pas ses travaux,

on a des clauses de pénalité et on peut le forcer. Il y a même un bon d'exécution qu'on exige de sa part et si, pour une raison ou une autre, lui ne peut pas l'exécuter, on peut prendre ce bon-là et le faire exécuter par d'autres personnes.

Donc, au tout début, pour 2 saisons, on a fait ça par soumissions publiques. On les invitait. Mais on les a tous avisés, ces gens-là, et eux-mêmes voulaient que ce soit une catégorie au fichier central. Et c'est ça qui est arrivé. Le ministère des Approvisionnements et Services a créé un fichier spécial pour les déneigeurs. Dans le cas que vous soulevez, il apparaît que l'entrepreneur en question a oublié de s'enregistrer au fichier central. À ce moment-là, il n'a pas été invité à soumissionner.

**M. Garon:** Je vous ai écrit à ce sujet-là; vous ne m'avez pas répondu encore là-dessus.

**M. Middlemiss:** Non, je sais. Je vous ai envoyé une lettre, j'ai signé une lettre disant que nous sommes en train de regarder ça, et je me suis préparé pour vous donner la réponse aujourd'hui, pour vous dire...

**M. Garon:** Allez-vous me répondre par écrit?

**M. Middlemiss:** Oui, oui, mais je vous l'explique, là. C'est que, dans ce cas, la personne qui avait le contrat avant a oublié de s'enregistrer au fichier central.

**M. Garon:** Mais est-ce qu'il y avait un appel d'offres public ou non?

**M. Middlemiss:** Non, pas maintenant. Disons que, s'il y a eu contrat avant, il l'a eu par soumissions publiques et on avait établi un devis, quelque chose de spécial. Mais, depuis cette année, c'est la première fois cette année qu'on demande au fichier central d'identifier les entrepreneurs qui sont acceptés, enregistrés là, et, eux, on les invite à nous donner une soumission publique. Donc, c'est pour ça qu'on utilise les mots «sur invitation», parce que c'est un fichier de **qualification**. Il faut que les gens se qualifient comme étant des gens qui ont l'équipement, l'expertise et qui sont bien situés sur le circuit.

**M. Garon:** Lui ne serait pas enregistré, vous voulez dire, à Rosalie?

**M. Middlemiss:** Au fichier. Oui c'est ça. Maintenant, on a une catégorie, depuis cette année seulement...

**M. Garon:** Est-ce qu'il avait été avisé de s'enregistrer?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, dans un premier temps, on a mis un avis dans les journaux avisant les intéressés de s'enregistrer au fichier central. On

a avisé par lettre tous les entrepreneurs qui avaient déjà eu un contrat de déneigement dans les 5 dernières années. Troisièmement, par l'entremise des 2 associations, on les a avisées qu'elles devaient aviser leurs membres. Et je crois qu'on a tout fait pour sensibiliser ces gens-là à s'enregistrer au fichier central.

(Consultation)

**M. Garon:** C'est depuis cette année seulement que vous procédez comme ça?

**M. Middlemiss:** C'est la première année.

**M. Garon:** Ils ont été avisés à quelle époque, de s'inscrire au fichier central?

**M. Middlemiss:** Mars, avril.

**M. Garon:** Cette année?

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Mais pourquoi vous avez fait changer ça cette année alors que ça fait rien que 1 an que votre politique est en vigueur et que c'est la recommandation du rapport Bernard?

**M. Middlemiss:** C'était voulu de trouver, disons, une catégorie dans Rosalie. Au lieu d'avoir un devis spécial et d'avoir des soumissions publiques, on a dit: Ça nous prendrait une préqualification. Une fois qu'on sait que ces gens-là sont tous... Et c'est un vœu des déneigeurs, des gens qui faisaient le travail, un vœu du ministère aussi, et du ministère des Approvisionnement et Services. C'était leur vœu de vouloir avoir peut-être un fichier, ce serait plus facile. Il y en a, cette année, qui sont un peu malheureux, là, parce qu'ils ne sont pas inscrits ou qu'il n'y a pas eu autant de vérifications sur l'équipement et ainsi de suite de la part du ministère des Approvisionnements et Services que, nous, on le faisait aux Transports. Il semblerait qu'il y a peut-être des entrepreneurs qui sont inscrits au fichier, mais qui ne rencontrent pas tout à fait les exigences. Donc, ça a créé un certain remous. Mais c'était voulu, de la part de tous les gens, que l'on puisse procéder par une préqualification et, à partir de ce fichier, ces gens-là, dans une telle région, seraient invités à soumissionner sur un circuit en particulier.  
(16 h 10)

Il y a 3 catégories. Il y a toujours cette possibilité-là qu'un entrepreneur soit dans le fichier dans une certaine catégorie, mais que, lorsqu'il soumissionne sur un contrat, il ne soit pas préqualifié pour ce contrat-là parce que, selon le niveau de contrat, on exige plus d'équipements...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Plus d'expérience.

**M. Middlemiss:** ...plus d'expérience, et un garage qui peut accommoder plus d'équipements. Mme la Présidente, on pourrait peut-être faire venir à la commission, là, les exigences. Ce serait peut-être une bonne chose pour vous montrer ce qu'on exige pour la préqualification au niveau du ministère des Approvisionnements et Services. Ça pourrait certainement indiquer à la commission de quelle façon on procède. Il y a peut-être des choses qu'on va être obligé de faire.

**M. Garon:** Vous dites, à toutes fins pratiques, que, dans le cas de Béton Dallaire, la raison, c'est parce qu'il ne s'est pas inscrit au fichier.

**M. Middlemiss:** Oui ou bien il n'est pas inscrit dans la bonne catégorie.

**M. Garon:** Il aurait été avisé par écrit, il aurait été avisé dans les journaux et il aurait été avisé par son association de s'inscrire.

**M. Middlemiss:** O.K. Dans son cas, lui, il semblerait que c'est plutôt qu'il n'est pas inscrit dans la catégorie pour le niveau 3 et M. Dallaire semble alléguer qu'il n'avait pas à s'inscrire à ce niveau-là étant donné que le dernier contrat qu'il avait reçu était de 215 000 \$, donc, de niveau 2. Le contrat était de 219 000 \$. Donc, c'était un peu ça qu'il a allégué. Donc, il n'était pas inscrit dans la bonne catégorie.

**M. Garon:** Vérifié.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, il y en a plusieurs, malheureusement, qui ne sont pas inscrits. Ce n'est pas nécessairement des grosses entreprises, lorsqu'on parle de ces contrats-là, et ils ne sont pas toujours à la fine pointe des choses. Il y en a qui oublient de se préinscrire ou de se préqualifier.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, l'engagement 37, vérifié?

**M. Garon:** Oui.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 38.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 39.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 40.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 41.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 42.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 43.

**M. Garon:** L'engagement 43, contribution accordée dans la municipalité de **Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun** pour la préparation des plans et devis et estimation, ainsi que la réalisation des travaux de réfection du 5e rang: 60 000 \$. C'est dans quel cadre? Le 5e rang de **Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun** mène d'où à où?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, c'est encore dans le cadre des 35 000 000 \$ de l'an passé, et peut-être que le député de Lotbinière peut nous décrire exactement où se situe le 5e rang.

**M. Camden:** Certainement, Mme la Présidente. Le 5e rang d'**Issoudun** est situé à l'ouest de la route 271, laquelle part de Sainte-Croix de Lotbinière en direction sud vers Sainte-Agathe, en traversant Laurier Station, et le 5e rang sort dans la municipalité de **Saint-Édouard** de Lotbinière. D'ailleurs, il y a des résidents dans la partie de **Saint-Édouard** et également des exploitations acéricoles qui ont une activité plutôt intense le printemps. Alors, il y a, évidemment, de nombreux agriculteurs qui sont le long du 5e rang à Issoudun. Les travaux ont été exécutés. Ce sont principalement des travaux de terrassement et gravelage sur une longueur de 2 km. La municipalité a participé pour une somme équivalente à celle qui est là et fait, d'ailleurs, l'objet actuellement d'une recommandation pour une subvention pour le pavement de ces 2 km.

**M. Garon:** Vérifié.

**M. Camden:** En terminant, Mme la Présidente, je dois vous dire que ces 35 000 000 \$ nous ont permis, l'année passée, de réaliser des travaux, évidemment, en faisant appel à l'expertise du ministère, en collaboration avec les municipalités, qui ont été exceptionnels sur le plan des réalisations.

**La Présidente (Mme Bélanger):** C'est beau!

**M. Camden:** Et voilà une application pratique, une belle réalisation de notre gouvernement et du ministre.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, l'enga-

gement 43, vérifié. L'engagement 44.

**M. Garon:** Ce qui est vérifié, Mme la Présidente, c'est l'engagement; ce n'est pas nécessairement la parole du député de Lotbinière.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Camden:** Je m'excuse, M. le député.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ça va.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 43, vérifié. L'engagement 44.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 45.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 46.

**M. Garon:** Quand le ministre donne la parole au député de Lotbinière, c'est habituellement parce qu'il veut avoir des compliments.

**M. Camden:** Non, c'est des précisions, M. le député.

**M. Garon:** Papineau, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 47.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 48.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 49.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 50.

**M. Garon:** Ça, c'est dans le comté de Pontiac.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** C'est le comté de qui, ça?

**M. Middlemiss:** Ça, c'est le mien.

**M. Garon:** Ah! Vérifié.

**M. Middlemiss:** Merci.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 51.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 52.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 53.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 54.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 55.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 56. Papineau, Papineau, Papineau!

**M. Garon:** Votre député est dur à faire élire, hein? Vérifié.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 57.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 58.

**M. Garon:** Habituellement, dans les travaux qu'on vient de mentionner, c'est des travaux à quel pourcentage? Ça varie, je suppose?

**M. Middlemiss:** Vous dites le pourcentage de contribution de la part du ministère?

**M. Garon:** Du ministère.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Parce que le député de Lotbinière

disait tantôt 50-50. Je ne parle pas de 58 en particulier, mais en général.

**M. Middlemiss:** Non. Ça varie, parce que, comme je vous ai dit, ça fait partie des 35 000 000 \$...

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** ... et, à ce moment-là, on n'avait pas de normes établies. On voulait tenter... En réalité, c'est un réseau qui nous appartenait, comme ministère des Transports, et qu'on était pour remettre aux municipalités. Dans le cas de l'Outaouais, en particulier, c'est qu'on a réussi à remédier à une condition qui n'existait pas à d'autres endroits. C'est que la plupart des municipalités dans l'Outaouais s'occupaient de ce réseau-là où, à travers le restant du Québec, c'était le ministère des Transports. C'est pour ça qu'ils étaient habitués. Vous allez remarquer qu'il y a beaucoup de protocoles d'entente dans Papineau, Gatineau et Pontiac.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 60.

**M. Garon:** Sur quelle distance, 60, Saint-Édouard-de-Frampton?

**M. Middlemiss:** L'engagement 60? C'est 6,7 km.

**M. Garon:** C'est dans quelle proportion?

**M. Middlemiss:** C'est 89-11.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 61.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 62.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 63.

**M. Garon:** Quelle proportion dans 63?

**M. Middlemiss:** C'est 100 %.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 64.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 65.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 66.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 67.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 68.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 69.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 70.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 71.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 72.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 73.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 74.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 75.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 76.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 77.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 78.

M. Garon: Vérifié.

(16 h 20)

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 79.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 80.

M. Middlemiss: C'est celui-là qui est transféré aux systèmes de transport, août 1993.

M. Garon: Ah! 80.

La Présidente (Mme Bélanger): 80 et 81, c'est transféré aux systèmes de transport et, après ça, ça va dans le mois de mai. Alors, l'engagement 82.

M. Garon: Les engagements 80 et 81, c'est...

M. Middlemiss: Ça va être aux systèmes de transport. Ça va être M. Elkas.

M. Garon: Mais, tantôt, on a mis 20 et 20 n'était pas dans la liste.

M. Middlemiss: Non, 20, c'était annulé parce qu'on l'a à un autre... Oui, parce que ça va au ministère de la Sécurité publique. Je pense que c'est l'achat de...

M. Garon: Ah oui!

M. Middlemiss: C'est l'achat d'autos de ministre.

M. Garon: O.K. Ce n'est pas au ministère des Transports. Annulé.

M. Middlemiss: Non.

M. Garon: O.K. Je comprends.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 82.

M. Garon: Vérifié.

La Présidente (Mme Bélanger): L'engagement 83.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 84.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 85.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 86.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 87.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 88.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 89.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 90.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 91.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 92.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 93.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 94.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 95.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 96.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 97.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 98.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 99.

**M. Garon:** Effectuer la surveillance des travaux de construction du projet de l'autoroute 20, tronçon route 232 à Industriel, dans la municipalité de Rimouski, 1 850 000 \$. C'est des travaux de combien, ça?

**M. Middlemiss:** 12 500 000 \$.

**M. Garon:** 12 500 000 \$.

**M. Middlemiss:** Oui. C'est l'estimation, là.

**M. Garon:** Oui, oui. Les plans et devis ont coûté combien là-dessus?

**M. Middlemiss:** 675 000 \$.

**M. Garon:** En plus!

**M. Middlemiss:** Ça, c'est la préparation des plans et devis. Et, ensuite, il va y avoir la surveillance. Je vous l'avais indiqué, on a changé un peu la méthode.

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** On donne maintenant un contrat pour la préparation des plans et devis et ensuite un deuxième contrat pour la surveillance. On peut le donner à la même firme, mais le problème, c'est qu'on s'est aperçu que, des fois, on donnait des mandats pour plans et devis et surveillance, on préparait les plans et devis et la surveillance nous arrivait 15, 20 ans plus tard et l'estimé des coûts était totalement...

**M. Garon:** Mais vous n'êtes pas allés sur estimation? Parce que, là, vous avez un contrat négocié. Vous n'êtes pas allés sur...

**M. Middlemiss:** Non, mais c'est qu'on a donné un contrat pour la préparation des plans et devis.

**M. Garon:** À qui?

**M. Middlemiss:** C'est la même firme qui avait fait la préparation. Elle a la surveillance. Celui-là, ici, c'est un mandat pour la surveillance. Donc, les honoraires ont été basés sur...

**M. Garon:** C'est parce que ça fait un gros pourcentage. Ça fait 20 %.

**M. Middlemiss:** On nous dit qu'après une révision de l'estimation des coûts c'est maintenant de l'ordre de 13 500 000 \$ au lieu de 12 500 000 \$. Et c'est à 20 % sur les coûts estimés à 12 500 000 \$. Donc, si on met 1 000 000 \$ de plus, ça nous ramène probablement dans la fourchette dont je vous parlais tantôt.

**M. Garon:** Ce n'est pas bon marché.

**M. Middlemiss:** Mais, Mme la Présidente, regardez, c'est selon les normes et les décrets que le gouvernement du Québec a décidé d'employer pour payer les professionnels qui font ce genre de travail. Donc, ce n'est pas quelque chose qui est tombé du ciel. C'est quelque chose qui a été discuté et, si on a accepté de rémunérer ces gens-là de cette façon-là, on a dû croire que c'était juste et équitable.

**M. Garon:** C'est quand même 2 525 000 \$ de plans et devis et de surveillance. C'est beaucoup. La firme est-elle de Rimouski ou d'ailleurs, ou si c'est une boîte postale?

**M. Middlemiss:** Bien, Lalonde, Girouard, Letendre et Associés ont une adresse ici, à Rimouski. J'ai l'impression que c'est peut-être une succursale d'un autre bureau. Lalonde, Girouard, Letendre, je sais qu'il y en a certainement un bureau à Montréal, de renommée.

**M. Garon:** Ça coûte plus cher.

**M. Middlemiss:** On m'indique en plus, Mme la Présidente, que normalement l'arpentage est fait par le ministère. Dans ce cas-ci, l'arpentage doit être fait par l'entremise de la firme; pas nécessairement eux, ils vont peut-être être obligés d'engager des arpenteurs, mais ça fait partie du montant. Il y a 350 000 \$ qui sont inclus dans ça pour l'arpentage.

**M. Garon:** Les travaux doivent être faits quand? C'est à quel endroit, exactement?

**M. Middlemiss:** C'est...

**M. Garon:** Ah oui!

**M. Middlemiss:** ...l'autoroute 20, tronçon route 232 à Industriel, dans la municipalité... Il me semble

que c'est complété. C'est débuté, c'est peut-être...

**Une voix:** C'est débuté.

**M. Middlemiss:** Oui, c'est débuté.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 99, vérifié. L'engagement 100.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 101.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 102.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 103.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 104.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 105.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 106.

**M. Garon:** Halte routière, construction de passage inférieur sous la route 132, éclairage routier et aménagement paysager, dans la municipalité d'Escuminac. Longueur 4,1 km. Ça veut dire au-dessus de 1 000 000 \$ du kilomètre. Est-ce qu'une route de cette nature-là, c'est aussi cher que ça, habituellement, plus de 1 000 000 \$ du kilomètre?

**M. Middlemiss:** L'estimé du ministère était de 6 084 992,40 \$ et le prix du contrat, avant les imprévus, était de 4 779 284 \$. Donc, si on compare aux estimations, c'est moins cher.

**M. Garon:** D'ailleurs, je remarque aménagement d'espaces verts, halte routière, construction de passage inférieur, aménagement paysager. Il y a à peu près une halte routière par village dans le comté de Bonaventure.

**M. Middlemiss:** Bien, je ne pourrais pas dire qu'il y en a une par village, Mme la Présidente, sauf que, comme je l'ai déjà indiqué, je sais que le député de Lévis ne s'occupe plus du développement régional. Je ne sais pas pourquoi on lui a enlevé ce dossier-là, mais en Gaspésie, maintenant que la pêche n'est pas ce qu'elle était, la seule façon de réellement donner un développement régional à cette région, c'est par le tourisme. Les gens qui vont dans Bonaventure, en Gaspésie, y vont par auto et c'est pour ça qu'on a des haltes routières. Il faut rendre ça accueillant pour les gens, les encourager à visiter. Et ça faisait partie d'un engagement d'un sommet. C'est une volonté exprimée par le milieu. Donc, Mme la Présidente, je ne vois pas pourquoi, si c'est bon pour le développement régional de cette région... Et je me demande pourquoi; il semblerait que, chaque fois qu'on veut faire quelque chose dans Bonaventure, le député de Lévis s'y objecte. Que ce soit des haltes routières...

**M. Garon:** Non, c'est parce que j'ai vu des centres de ski mal localisés.

**M. Middlemiss:** ...que ce soit d'autres choses, Mme la Présidente, il semble vouloir s'y objecter. Il me semble que ces gens-là ont le droit de vivre. Pourtant, souvent, il a l'occasion de nous critiquer parce qu'on n'en fait pas suffisamment pour le développement régional. Lorsqu'on en fait, il dit qu'on en fait trop. Il va falloir qu'il se branche un jour. Ça va prendre une grosse branche, toutefois.

**M. Garon:** Vous savez, j'ai été le premier à poser des questions sur le centre de ski du Pin rouge. Aujourd'hui, vous savez où c'est rendu. Il y avait des faiseurs, dans le temps, qui disaient: Qu'est-ce que vous faites là avec vos skis? Sauf qu'aujourd'hui ils ne claquent pas fort ces gens-là quand on voit ce qui s'est produit au Pin rouge.

**M. Middlemiss:** Mais regardez...

**M. Garon:** Alors, on a gaspillé des millions de dollars et on a gaspillé l'argent régional parce qu'on a fait de la politique et on a fait des centres de ski à la mauvaise place.  
(16 h 30)

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, je parle, moi, de la halte routière et on pose la question pourquoi il y a tellement de haltes routières dans Bonaventure, des routes et c'est un peu différent. Je vous dis que le seul volet qui reste pour aider au développement de l'économie de cette région, c'est le tourisme, et le touriste se promène en auto. Donc, il faut s'assurer qu'il y ait des endroits pour accueillir ces gens-là et leur donner une belle vue de la baie des Chaleurs.

**M. Garon:** Ah oui! Mais, du côté nord, dans Matane, Matapédia, le Bas-Saint-Laurent, Gaspé, il y a

de la place pour des belles haltes routières.

**M. Middlemiss:** C'est un peu plus difficile.

**M. Garon:** Et là on a l'impression que, le touriste, il faut qu'il passe vite.

**M. Middlemiss:** Ce n'est pas vous qui faisiez allusion au fait qu'il y avait des murs verticaux de roc, des choses comme ça, et c'était quasiment...

**M. Garon:** C'est très beau. Justement, c'est des montagnes; Gros-Morne, Mont-Louis, Rivière-à-Claude, Marsoui, c'est très beau. Il y a des places pour quasiment une halte routière par place dans ces coins-là.  
**Rivière-à-la-Martre.**

**M. Middlemiss:** Regardez, c'est qu'il y a eu des sommets socio-économiques et, dans le cas de Bonaventure, c'est pour ça qu'il y en a plusieurs haltes routières, ça faisait partie des demandes, alors que, dans d'autres endroits...

**M. Garon:** On a l'impression que le comté de...

**M. Middlemiss:** Dans le comté de Gaspé, les MRC de Gaspé ont demandé une amélioration du réseau tertiaire. Donc, chacun a voulu demander ce qu'il croyait être plus important pour sa région. Et c'est un peu reconnaître que ce n'est pas ici, à Québec, qu'on va décider tout le temps ce dont ces gens-là ont besoin pour vivre. Il me semble que c'est quelque chose...

**M. Garon:** Non, mais...

**M. Middlemiss:** Non, non, mais c'est ça qu'on a fait.

**M. Garon:** ...c'est parce que, dans la Gaspésie, les gens trouvent que, quand le député de Bonaventure a passé, il n'en reste plus pour le comté de Gaspé, pour le comté de Matane, pour le comté de Matapédia. Ils trouvent qu'il reste les miettes de la table. En tout cas.

**M. Middlemiss:** C'est votre opinion.

**M. Garon:** Non, non. Je leur ai dit: Aux prochaines élections, on va faire le bilan et on va dire: Voyez, dans Bonaventure, il y a eu tant et, dans votre comté, il y a eu tant; changez donc de député. C'est ça, on va montrer le bilan.

**M. Middlemiss:** Non, mais c'est ça.

**M. Garon:** Le bilan de Matane, il est pauvre.

**M. Middlemiss:** Si vous voulez attaquer la personnalité du député, là, c'est une tout autre chose.

**M. Garon:** Je n'attaque pas la personnalité.

**M. Middlemiss:** Bien non. C'est ça que vous dites. Vous dites: Le député...

**M. Garon:** Les bilans. Je n'attaque pas du tout la personnalité du député. Je dis que les députés d'alentour font dur comparés au député de Matane.

**M. Middlemiss:** De Matane. Ah! O.K.

**M. Garon:** En tout cas, comparés au député de Bonaventure. Quand on regarde le bilan du député de Bonaventure et quand on regarde le bilan du comté de Gaspé, du comté de Matane, du comté de Matapédia...

**M. Middlemiss:** Non, c'est que, un bout de temps...

**M. Garon:** Rimouski, la prison, ils arrangent les affaires, là.

**M. Middlemiss:** Voyez-vous? La seule chose qu'il y a de différent, il me semble qu'il y a un certain avantage à être toujours loyal au même parti politique.

**M. Garon:** Ah!

**M. Middlemiss:** Non, non, mais c'est la conclusion, c'est que Bonaventure a toujours été représenté par le même **député** depuis 36 ans. C'est pour ça que son bilan et sa feuille de route... Il a toujours été là et il a toujours continué à travailler ses dossiers. Dans d'autres comtés, on a peut-être changé les députés.

**M. Garon:** Ça a pris du temps.

**M. Middlemiss:** On a peut-être changé les députés assez souvent dans d'autres comtés et les dossiers, c'était à refaire. C'était à refaire. Pourtant, il y a déjà eu dans Matane le président du Conseil du trésor. Il a fait quoi, lui? Il a été ministre de l'Énergie aussi.

**M. Garon:** Les routes de quai ont été refaites.

**M. Middlemiss:** Pardon?

**M. Garon:** Les routes de quai ont été refaites.

**M. Middlemiss:** Par le ministre, le président du Conseil...

**M. Garon:** Les routes de quai ont toutes été refaites.

**M. Middlemiss:** À Matane.

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** Par Yves Bérubé, vous voulez dire?

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** O.K.

**M. Garon:** Des belles routes de quai.

**M. Middlemiss:** Oui, donc, à ce moment, il a peut-être jugé à propos...

**M. Garon:** C'est pour ça que je vous disais: Les caps d'un côté, il faut **prendre**...

**M. Middlemiss:** ...que les routes de quai étaient plus importantes que la 138. C'est lui qui a décidé ça.

**M. Garon:** C'était nécessaire parce que la mer et les vagues viennent gruger. C'est pour ça que je vous disais que, d'un côté, il y a le cap. Il y a l'érosion. La route de quai, de temps en temps, doit être refaite parce que la mer est forte dans l'aller et retour incessant des vagues qui ne se termine jamais. Alors, ça grignote. Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 106, vérifié. L'engagement 107.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 108.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 109.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 110.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 111.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 112.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 113.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 114.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 115.

**M. Garon:** Cent mètres, 390 000 \$. C'est une route. Quelle est sa particularité? On dit: Entre la 1<sup>re</sup> et la 4<sup>e</sup> avenue, dans la municipalité de Rawdon, longueur de 100 mètres, 390 000\$. Elle a été pavée en or 24 carats?

**M. Middlemiss:** Non, c'est que l'érosion existe aussi, pas nécessairement seulement le long de la mer. Dans ce **cas-ci**, il y avait un ravin et c'était pour empêcher le glissement de terrain à proximité du poste de la Sûreté du Québec.

**M. Garon:** Une gorge profonde?

**M. Middlemiss:** Pardon?

**M. Garon:** Une gorge profonde?

**M. Middlemiss:** Oui, un ravin, là; il y avait de l'érosion et c'est dans un sol argileux, ça devient sujet à des glissements de terrain.

**M. Garon:** Ah!

**M. Middlemiss:** Donc, on ne voulait pas perdre notre poste de la sécurité.

**M. Garon:** Hein?

Une voix: La sécurité était en danger.

**M. Garon:** Vous ne vouliez pas perdre qui?

**M. Middlemiss:** Le poste, le poste de la Sûreté du Québec.

**M. Marcil:** C'était pour cacher les voitures-patrouilles pour empêcher qu'elles se fassent briser.

**M. Middlemiss:** C'est une réfection...

**M. Garon:** Vous les avez envoyés manger des beignes et vous avez fait les réparations pendant ce temps-là.

**M. Middlemiss:** Ah! J'espère qu'il n'y en a pas un qui va se chercher des beignes quand vous allez trop vite, vous!

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 117.

**M. Garon:** L'engagement 116, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 116 est vérifié. L'engagement 117.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 118.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 119.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 120.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 121.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 122.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 123.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 124.

**M. Garon:** Ils ne marquent pas toujours les distances dans les engagements. Ça aiderait s'ils marquaient toujours les distances, tu sais, parce que, des fois, c'est arrivé... On dit: 130 000 \$, bon, bien, contribution accordée pour des travaux de reconstruction d'une route. Si on sait que c'est 3 km...

Une voix: C'est 40 km.

**M. Garon:** Hein? Ils ne nous disent pas toujours les distances. Des fois, ils le disent. Des fois, ils ne le disent pas.

**M. Middlemiss:** C'est 43,51 km.

- M. Garon:** Pour 130 000 \$?
- Une voix:** Bien non.
- M. Garon:** À 123?
- M. Middlemiss:** À 124. Excusez.
- M. Garon:** À 123?
- M. Middlemiss:** O.K. À 123, c'est 24,87 km.
- M. Garon:** O.K. Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 124.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 125.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 126.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 127.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 128.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 129.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 130.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 131.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 132.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 133.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 134.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 135.
- M. Garon:** Kazabazua. Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 136.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 137.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 138.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 139.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 140.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 141.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 142.
- M. Garon:** Vérifié.
- La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 143.
- M. Garon:** Quelles sont les raisons, ici, du supplément de 158 520 \$, à Saint-Isidore?
- M. Middlemiss:** Remplacement du mélange d'asphalte. On parle bien, là, de l'engagement 143?

**M. Garon: Oui.**

**M. Middlemiss:** C'est bien. Pour un montant de 82 148,03 \$, c'est le remplacement du mélange d'asphalte MB-20 par du MB-16. En contrepartie, il y a eu une diminution de 65 000 \$ comme variation de quantité pour le poste relatif au mélange MB-20. Donc, le coût net pour le changement de mélange a été de 16 617,54 \$.

**M. Garon: Vérifié.**

**M. Middlemiss: O.K.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 143, vérifié. L'engagement 144.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 145.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 146.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 147.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 148:  
(16 h 40)

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 149.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 150.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 151.

**M. Garon:** C'était quoi, la réclamation? Pourquoi il y avait une réclamation, pour payer asphalte Beaver, de 29 388 \$?

**M. Middlemiss:** À l'engagement 152?

**M. Garon:** À 152, oui.

(Consultation)

**M. Middlemiss:** C'est que, suite à l'exécution du contrat, l'entrepreneur a présenté, le 6 août, une réclamation au montant de 74 293,49 \$ concernant divers travaux de réparation de la dalle. Donc, après l'analyse de cette réclamation par le Service des réclamations sur contrats du ministère des Transports, il a été recommandé d'y faire droit pour un montant de 29 388,54 \$ que l'entrepreneur a accepté le 23 novembre 1992, en règlement complet et final de toute réclamation de sa part sur ce contrat. Donc, la présente est pour demander l'autorisation de disposer d'un montant de 29 388,54 \$. C'est exactement comme je le disais tantôt, que, des fois, on a des demandes qu'après analyse on ne peut pas justifier. On a dit: Voici, nous pouvons justifier un montant de 29 000 \$ sur 74 000 \$.

Il y a des demandes... Si vous voulez avoir un genre de ventilation des éléments, il y avait eu une demande pour le scellement des joints transversaux, de l'ordre de 2500 \$; on n'a pas accordé un sou. Fourniture de ciment du type 30, parce qu'on voulait que la prise se fasse plus vite; on a accordé un montant de 14 000 \$. La rallonge de panier de goujons — ça, c'est de l'acier — on a accordé exactement le montant demandé. Pour des joints transversaux additionnels, on nous demandait 8000 \$; on a accordé 739 \$. On nous demandait un supplément pour le mûrissement du béton, de l'ordre de 9500 \$; on a accordé 3500 \$. On avait une demande de 19 000 \$ pour la réduction de quantité; on a accordé 0. Dalles réparées dans la troisième voie, on a demandé 1377,85 \$, qu'on a accordés. Et, pour les joints de pourtour, on avait une demande pour 14 769 \$; on a accordé 7000 \$, ce qui fait les 29 388,54 \$.

**M. Garon: Ça va.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** C'était l'engagement 152, ça?

**M. Garon: Oui, vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 153.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 154.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 155.

**M. Garon: Vérifié.**

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 156.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 157.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 158.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 159.

**M. Garon:** Un supplément de 84 875 \$ pour porter à 133 875 \$ le coût du contrat pour des travaux d'élimination des résidus de peinture provenant de la **décontamination** de 41 957 barils de peinture.

**M. Middlemiss:** Regardez. Mme la Présidente, on se souvient que, tantôt...

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** ...on avait parlé des barils. C'est la même chose. Là, cette fois-ci, c'est la peinture. Donc, il y a eu une augmentation de 121,25... C'est quoi, ça, là?

**M. Garon:** C'est des barils de plus?

**M. Middlemiss:** Non, ce n'est pas des barils, ça.

**Une voix:** Des mètres cubes.

**M. Middlemiss:** Des mètres cubes. Il y a eu 121,25 m<sup>3</sup> de plus de résidus de peinture à éliminer. Oui, c'est de la peinture, là?

**Une voix:** Ce qui était dans le baril vide.

**M. Middlemiss:** Oui. Bien oui, c'est de la peinture. On l'a éliminé; ça coûtait 700 \$ l'unité.

**M. Garon:** 700 \$ du baril?

**M. Middlemiss:** Oui...

**Une voix:** Du mètre.

**M. Middlemiss:** Excusez, du mètre cube. Donc, le résidu de peinture des 6000 et quelques barils de plus, là, qu'on a traité tantôt, nous a donné 121,25 m<sup>3</sup> de plus, et ça coûtait 700 \$ le mètre cube pour éliminer cette peinture-là.

**M. Garon:** Puis ici?

**M. Middlemiss:** Je dois vous dire qu'aujourd'hui, maintenant, Mme la Présidente, on n'a pas ce problème-là, parce qu'on va chercher la peinture en vrac et c'est dans des **camions-citernes**, qu'on peut appeler comme ça, pour la peinture. Donc, on n'aura plus à détruire les barils ou à éliminer la peinture qui reste.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 159, vérifié. L'engagement 160.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 161.

**M. Garon:** À l'engagement 160, est-ce que c'est simplement pour des études préparatoires, 320 000 \$ de dépassement, pour arriver à 5 392 000 \$?

**M. Middlemiss:** C'est la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance.

**M. Garon:** Mais vous changez votre politique encore, là.

**M. Middlemiss:** Non, mais c'est un contrat... Je dois vous dire, Mme la Présidente, que le premier contrat a été donné en date de 1973 et, à ce moment-là, on donnait les 2. Et c'est suite à ça qu'on a changé notre politique. Donc, ça, c'est un vieux contrat. Ça a été signé le 17 octobre 1973.

**M. Garon:** Bon. Est-ce que les travaux sont commencés?

**M. Middlemiss:** Les travaux sont, je dirais, pour une partie, terminés. La 5 finit... Déjà, vous m'avez posé la question...

**M. Garon:** Oui, oui.

**M. Middlemiss:** ...vous savez, sur Tulip Valley, là.

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** C'est qu'il y a une partie qui est faite jusque-là. Donc, les travaux de préparation des plans et devis qui se rendent encore plus loin, jusqu'à... Il y a un tronçon qui n'est pas construit entre Tulip Valley et Wakefield, mais nous sommes en train de faire l'exécution de la construction du contournement de Wakefield.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement

160, vérifié. L'engagement 161.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 162.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 163.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 164.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 165.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 166.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 167.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 168.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 169.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 180.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 181.

**Une voix:** Wo!

**La Présidente (Mme Bélanger):** Hé! Wo! Wo!  
**Wo!**

**M. Garon:** Ça ne marche pas, là.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 170.

**M. Garon:** 170, vérifié, oui.

**M. Middlemiss:** Je disais oui, moi, mais... Ha, ha, ha!

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 171.

**M. Garon:** Il faut surveiller la présidente, elle s'essaie tout le temps. Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Non, non. C'est que j'ai pensé qu'après 169 c'était 180 qui venait.

**M. Garon:** Vérifié. L'inflation, l'inflation. Les dépenses sont élevées.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 172.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 173.

**M. Garon:** C'est un brise-vent. Pourquoi, ça? Entretien d'un brise-vent dans la baie de L'Isle-Verte. C'est un brise-vent pour briser le vent, parce qu'on a peur qu'il affecte quoi, le vent?

**M. Middlemiss:** C'est un brise-vent pour protéger la route, probablement surtout à cause de la neige et des rafales.

**M. Garon:** À cause de la neige?

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Et le brise-vent est fait en quoi?

**M. Middlemiss:** Des arbres, c'est de l'aménagement...

**M. Garon:** Du côté nord ou du côté sud? Parce que, du côté nord, L'Isle-Verte, c'est des beaux champs.

**M. Middlemiss:** Entre la route et le fleuve. Donc, est-ce que la route fait le tour de l'île? À ce moment-là, si c'est exposé...

**M. Garon:** Ah, c'est sur l'île même?

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Ah, c'est sur l'île même.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** O.K. Ça marche.

**M. Middlemiss:** Dans la baie de L'Isle-Verte.

**M. Garon:** Oui. O.K. Ça marche. Des haltes routières, à Montmagny. Il y en a là aussi, à L'Islet-sur-Mer.

(16 h 50)

**M. Middlemiss:** Oui, mais sur la 20.

**M. Garon:** Ah oui! Existante, O.K. Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 174, vérifié. L'engagement 175.

**M. Garon:** À 175, elle est payée à quel pourcentage?

**M. Middlemiss:** 91,9 %.

**M. Garon:** C'est bon. Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 176.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 177.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 178.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 179.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 180.

**Une voix:** Rimouski.

**M. Garon:** Non, ce n'est pas Rimouski, ça. C'est Saint-Denis de Kamouraska. Le chemin Haute-Ville au-dessus du ruisseau du Bras, connaissez-vous ça?

**Une voix:** Je ne connais pas...

**M. Garon:** Il ne connaît pas ça. C'est la route, là, qui va entre Saint-Denis et Saint-Philippe-de-Néri. Le

Bras, c'est le premier rang qu'il y a entre les 2.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Vous vous promenez, M. le député de Lévis!

**M. Garon:** D'ailleurs, il y a une pierre tombale actuellement pour montrer que le premier Garon qui est venu s'établir ici, il s'est établi là.

**Une voix:** Ah!

**M. Garon:** Ha, ha, ha!

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Une voix:** C'était à lui qu'on doit ça.

**M. Middlemiss:** Combien y a-t-il d'autos qui passent là?

**M. Garon:** Bien, j'ai remarqué que vous avez démolé et reconstruit un pont en acier-bois sur le chemin Haute-Ville au-dessus du ruisseau du Bras, dans la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie. C'est un beau nom; vous ne l'avez pas mis au complet.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, c'est vérifié, ça?

**M. Garon:** C'est vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** J'en déduis.

**M. Garon:** Je suis certain que ce sont des bons travaux.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 181.

**M. Garon:** 181, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 182.

**M. Garon:** C'est une soumission publique, c'est correct. Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 183.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 184.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 185.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 186.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 187.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 188.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 189.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 190.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 191.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 192.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 193.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 194.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 195.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 196.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 197.

**M. Garon:** Est-ce que les travaux sont faits à l'engagement 197?

**M. Middlemiss:** On prévoyait les terminer le 3 septembre. On ne peut pas vous garantir qu'ils ont été terminés, mais on devrait approcher de la fin. On peut le vérifier si c'est important.

**M. Garon:** Non, c'est correct.

**M. Middlemiss:** O.K.

**M. Garon:** Je passe là de temps en temps. Je vais le savoir.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 198.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 197, c'est vérifié. L'engagement 198.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 199.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 200.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 201.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 202.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 203.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 204.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 205.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 206.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 207.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 208.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 209.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 210.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 211.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 212.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 213.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 214.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 215.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 216.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 217.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 218.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 219.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 220.

**M. Garon:** L'engagement 220, règlement d'un jugement de la Cour d'appel concernant une action judiciaire contre le Procureur général du Québec sur le contrat 1103-84-0957, 103 693,11\$, Alta Itée et Construction Morin et Morin inc., Saint-Laurent et Rivière-du-Loup. C'est une poursuite concernant quels travaux? C'est le règlement d'un jugement. Le ministère a été condamné?

**M. Middlemiss:** Oui, c'est ça.

**M. Garon:** Mais pourquoi?

**M. Middlemiss:** Bien, à la suite de la réalisation des travaux, l'entrepreneur a intenté une poursuite judiciaire contre le ministère pour un montant de 64 286,95 \$, le 25 février 1988. La Cour supérieure condamna le Procureur général du Québec à payer 61 225,67 \$ avec les intérêts, le 15 novembre 1989. La Cour d'appel a soutenu la décision de la Cour supérieure, soit 61 000 \$ avec les intérêts de 39 000 \$, pour un total de 101 141,90 \$ en capital et intérêts, et le montant de 2551 \$ pour les mémoires de frais. La présente est pour demander l'autorisation de disposer d'un montant de 103 693,11 \$ pour payer le jugement de la Cour d'appel. C'est que, lors de la réalisation des travaux en juillet 1995...

**Une voix:** 1985.

**M. Middlemiss:** Excusez, 1985.

**M. Garon:** À quel endroit?

(Consultation)

**M. Middlemiss:** À Rivière-à-Claude, route 132, comté de Matane. Lors de la réalisation des travaux en juillet 1985, l'entrepreneur aurait, selon les employés du ministère, demandé de rehausser de 600 mm la semelle de réglage d'un mur en béton. Cependant, selon l'entrepreneur, la demande viendrait du représentant du ministère. Donc, nous avons refusé de payer pour les travaux qui ont été exécutés en juillet 1985. On a poursuivi et la Cour supérieure nous a condamnés à payer capital, intérêts, puis les frais. C'est dans le comté de Matane, ça, en 1985.

**M. Garon:** Sur quelle route?

**M. Middlemiss:** 132, Rivière-à-Claude.

**M. Garon:** Ah! Puis c'était des réclamations pour quoi?

**M. Middlemiss:** C'est que, selon les employés du ministère, l'entrepreneur aurait dit que ça lui avait été demandé par le ministère de rehausser; donc, ça a créé un rehaussement et, donc, c'est plus de quantités. Nous autres, on disait que, le ministère, on n'avait pas demandé ça, que l'entrepreneur l'avait fait. Et la Cour a jugé que lui avait raison et que, nous autres, on avait tort; donc, on doit lui payer 103 000 \$. Ce n'est pas souvent qu'on finit là. D'habitude, on règle nos réclamations, mais, dans ce cas-là, on y est allés et la Cour a jugé qu'on n'avait pas... On n'a pas pu démontrer qu'on avait raison et on doit payer la somme de 103 693,11 \$.

**M. Garon:** Est-ce qu'on pourrait avoir une copie du jugement?

**Une voix:** Des jugements.

**M. Garon:** Des jugements.

**M. Middlemiss:** Oui, pas de problème.

**M. Garon:** Merci.

**M. Middlemiss:** Bienvenue.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, l'engagement 220, vérifié.

**M. Garon:** Oui.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 221.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 222.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 223.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 224.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engage-

ment 225.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 226.  
(17 heures)

**M. Garon:** Pourquoi il y a un supplément, ici, de 49 700 \$ pour porter à 331 415 \$ le coût du contrat pour la réfection de la chaussée de la route 138, dans la municipalité de Sainte-Martine, dans le comté de Beauharnois-Huntingdon, sur une longueur de 0,80 km.

**M. Middlemiss:** Alors, c'est des imprévus et les principaux écarts sont les suivants: 20 572,61 \$, c'est le remplacement de tranchées. On prévoyait faire des tranchées transversales et on a été obligés de remplacer ça par des forages — on a dû frapper du roc — permettant ainsi de réduire les bris à la route, tout en facilitant la circulation. En d'autres mots, au lieu de le faire à ciel ouvert, on l'a fait par forage, et ça nous a coûté 20 000 \$ de plus. Et il y avait 11 000 \$ pour le déplacement de conduites d'aqueduc en conflit avec l'égout pluvial projeté. Et, pour les autres, c'est les variations de quantités pour une somme de 9520 \$.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement...

**M. Garon:** Pourquoi ont-ils changé de technique? Est-ce qu'il y avait une raison?

**M. Middlemiss:** Oui, mais regardez, lorsqu'on fait une excavation dans le roc sous une route, on la remplit avec du sol granulaire et il y a toujours un comportement différent à cause que le roc ne réagit pas de la même façon. On a jugé que ce serait à propos pour la route et aussi pour créer moins de problèmes de circulation de forer. En d'autres mots, on a fait un genre de tunnel et ceci affecte moins la route. C'est pour que la route se comporte mieux après et aussi durant l'exécution, qu'il y ait moins de problèmes pour la circulation durant l'exécution des travaux.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ça va pour l'engagement 226?

**M. Garon:** Oui.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 227.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 228.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 229.

**M. Garon:** À 229, on dit: Contrat par soumission sur invitation. Proposition demandée: 1; proposition reçue: 1. Pourquoi on en demande juste une? On ne peut pas avoir des prix vraiment si on demande des propositions seulement à une personne.

**M. Middlemiss:** C'est un contrat en bas de 50 000 \$. On va au fichier et, à ce moment-là, ils en sortent **seulement** une.

**M. Garon:** Trouvez-vous que c'est économique de faire ça? On serait mieux d'en demander à 2 ou 3.

**M. Middlemiss:** Non. Bien, c'est les règles du jeu qui ont été établies. Je pense que ça existe depuis que le fichier existe. Pour que les gens en région puissent, eux aussi, aller chercher des contrats, on dit: En bas de 50 000 \$, on sort un nom, et il **devrait** y avoir une rotation. Mais, au point de vue des coûts là, ça ne change rien. Ça fait partie des décrets que le gouvernement passe. Il paie tant pour les services professionnels.

**M. Garon:** Ça va.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, l'engagement 229, vérifié. L'engagement 230.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 231.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 232.

**M. Garon:** C'est un contrat de 2 450 000 \$ ici, à Beauchemin, Beaton, Lapointe inc., Les Consultants Monenco **ltée.**, pour réaliser le développement de concept, la supervision et l'implantation du système de gestion de la circulation pour le corridor autoroutier A-25, Métropolitaine, Décarie et Ville-Marie sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. De quoi s'agit-il au juste?

**M. Middlemiss:** Ça, c'est un système pour être capable, disons, d'améliorer la circulation par une meilleure gestion. Parce que, souvent, sur les autoroutes, les capacités théoriques sont dépassées aux heures de pointe, et ceci se produit en particulier sur l'autoroute Métropolitaine et Décarie.

**M. Garon:** Est-ce que l'étude est faite?

**M. Middlemiss:** Elle est en exécution. Elle est en cours. Ça va nous permettre d'**éliminer**, peut-être, avec une signalisation, des panneaux d'affichage, un peu comme on a fait durant les travaux du boulevard Métropolitain, d'éviter des endroits où il y a des problèmes, et qu'on puisse mieux gérer la circulation sans être obligés de construire de nouvelles routes. C'est des choses qui se font un peu partout et je crois que c'est très avantageux pour nous autres de le faire de cette façon-là.

**M. Garon:** Mais, c'est parce que c'est un très gros contrat, hein, 2 450 000 \$. L'évaluation, l'estimé du ministère est à combien?

**M. Middlemiss:** Pardon?

**M. Garon:** L'estimé du ministère est à combien?

**M. Middlemiss:** Je n'ai aucune indication.

**M. Garon:** On dit: Contrat par soumission publique. Les propositions reçues: 4, mais on n'a pas le prix des autres.

**M. Middlemiss:** On m'indique que l'estimé était de 2 450 000 \$, et c'est basé sur le nombre d'heures ou l'envergure des travaux. C'est basé sur les honoraires professionnels réguliers.

**M. Garon:** Les autres avaient fait un prix différent ou non?

**M. Middlemiss:** Ils ont été choisis par un comité de sélection et les honoraires ont été les mêmes pour tout le monde. C'est un contrat pour des services professionnels, et je pourrais juste vous indiquer... Une fois que le concept va être développé, il va falloir investir. Et, juste pour vous donner une indication, Mme la Présidente, c'est que l'échéancier de réalisation du système s'étend sur une période de 5 ans et le budget prévu est de 24 300 000 \$ en dollars de 1990.

**M. Garon:** Combien?

**M. Middlemiss:** 24 300 000 \$.

**M. Garon:** Pour faire quoi? Pas des études?

**M. Middlemiss:** Pour mettre le système en place. Une fois qu'on aura eu la conception du système dont on a besoin, pour le mettre en place, ça va nous coûter 24 300 000 \$.

**M. Garon:** De quoi?

**M. Middlemiss:** Et il devrait être opérationnel en... Ça, c'est pour économiser du temps et de l'argent. C'est afin d'avoir une meilleure circulation sans être obligés de construire de nouvelles voies. C'est des

panneaux, comme je le disais...

**M. Garon:** 24 000 000 \$ de panneaux, c'est de l'argent.

**M. Middlemiss:** ...à message variable. C'est un peu pour améliorer la circulation, pour que les gens soient moins stressés, qu'ils puissent se rendre chez eux plus de bonne heure, sans être obligé de construire tout un nouveau réseau routier.

**M. Garon:** Mais quelle preuve vous avez que ça va être meilleur?

**M. Middlemiss:** Bien, c'est qu'on n'est pas en train d'inventer. Ça se fait à d'autres endroits, à Séoul. Il semble aussi qu'à Singapour il y a un bon système de gestion de la circulation.

**M. Garon:** Oui, mais là, là... En Amérique du Nord?

**M. Middlemiss:** Non, non, mais ça a été fait...

**M. Garon:** En Amérique du Nord?

**M. Middlemiss:** Je suis certain que ça existe à d'autres endroits, là, mais, comme je vous dis, on n'est pas en train d'inventer...

**M. Garon:** Eux, ils ont pris leur modèle où, à Singapour, à Séoul?

**M. Middlemiss:** Les gens qu'on a engagés, Beauchemin, Béaton et Les Consultants Monenco?

**M. Garon:** Ils ont pris leur modèle où, eux? Vous me dites que c'est un modèle...

**M. Middlemiss:** Ça doit être une expertise qui existe aussi aux États-Unis. Je suis convaincu qu'il y a des endroits aux États-Unis où on doit avoir ce système-là, parce que eux aussi font face à d'énormes problèmes de circulation. Et, pour tenter d'avoir une meilleure gestion de cette circulation, c'est un système de panneaux à message variable qui peut diriger la circulation pour éviter des endroits à problème.

**M. Garon:** Vous avez pris une décision de 24 000 000 \$, là.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** C'est une grosse décision. Le modèle que vous avez vu qui fonctionne bien, plus proche de nous, là... Singapour et Séoul, c'est une affaire, mais j'aimerais mieux savoir s'il y avait un modèle alentour, comme à Boston, Toronto, Chicago.

**M. Middlemiss:** On dit qu'au niveau international, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe ou au Japon, des programmes intensifs de recherche et de développement sont en cours. Il y a des systèmes intelligents de véhicules/routes qui existent et ainsi de suite. Ça fait tout partie de cette nouvelle génération de façons de mieux gérer la circulation. Et, comme je vous dis, on n'est pas en train de l'inventer, le système; on est en train de développer un système qui va faire pour le boulevard, pour la circulation à laquelle nous faisons face. Et les estimés à partir de... Lorsqu'on a décidé de procéder avec l'étude de...

**M. Garon:** Est-ce que l'étude est terminée?

**M. Middlemiss:** Février 1994. Parce qu'on dit que le système devrait être en opération pour l'automne 1997 seulement. Donc, nous sommes en train de développer le concept. Après ça, on devrait exécuter les travaux.

**M. Garon:** Avez-vous les plans et devis de ce projet de 2 450 000 \$?

**M. Middlemiss:** Oui. Il y a toute une brique.

**M. Garon:** La commande?  
(17 h 10)

**M. Middlemiss:** Oui. C'est ça, ici, qu'on a soumis aux gens qui ont...

**M. Garon:** Est-ce qu'on peut en avoir une copie?

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** O.K.

**M. Middlemiss:** Pas de problème.

**M. Garon:** Ça marche.

**M. Middlemiss:** En passant, il y en avait 4. Il y avait 4 firmes qui ont offert...

**M. Garon:** Oui, oui, je l'ai vu. C'est marqué sur notre papier. On n'avait pas les prix et vous avez dit que c'étaient les mêmes prix. Alors, on va avoir une copie du devis de demande. L'engagement 232, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 233.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 234.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 235.

**M. Garon:** Montant additionnel de 40 000 \$ pour une étude environnementale. Pourquoi ont-ils besoin de 40 000 \$ de plus?

**M. Middlemiss:** Pour finaliser le rapport.

**M. Garon:** Mais, quand ils ont fait un prix là, ils se sont trompés?

**M. Middlemiss:** Non. Regardez. Si je vous donne un peu l'historique là-dessus, Mme la Présidente, c'est que le premier C.O. a été donné le 28 octobre 1981, pour un montant de 200 000 \$; le deuxième a été donné le 20 février 1984, pour un montant de 130 000 \$; et, ensuite, le 13 juin 1986, pour un montant de 133 500 \$; 30 000 \$ en date du 4 décembre 1989; et un ajout de 40 000 \$, pour une somme totale de 533 500 \$. C'est parce qu'on a demandé de faire des choses, de mettre ça à date. Donc, vous voyez l'écart à partir des demandes de 1981; rendu en 1989, on exige encore plus de choses. Même je dois vous dire, Mme la Présidente, qu'il y en a des études d'impact qu'on a soumises et, aujourd'hui, le ministère de l'Environnement nous demande encore des choses qui ne faisaient pas partie de la demande originale, et on doit les fournir. Souvent, c'est des exigences supplémentaires du ministère de l'Environnement, parce que, aujourd'hui, les gens sont plus sensibles et ils veulent s'assurer qu'on les met au fait des impacts de la construction de routes dans leur voisinage.

**M. Garon:** Ça va.

**M. Middlemiss:** Merci.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 235, vérifié. L'engagement 236.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 237.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** L'engagement 238, M. le député de Lotbinière.

**M. Camden:** Merci, Mme la Présidente. À l'égard de la subvention qui a été versée à l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec à titre de participation financière pour la préparation et la diffusion d'un cours de formation, considérant que le gouvernement du Québec a aidé financièrement, est-ce qu'on pourrait prendre connaissance du contenu de ce cours de formation qui a été

diffusé et payé en partie ou en totalité par le gouvernement du Québec par le biais de son ministère des Transports?

**M. Middlemiss:** D'accord. C'est que l'UMRCQ était le maître d'oeuvre dans ça. Je pense qu'on pourrait certainement obtenir de leur part le document qu'ils ont produit pour donner ces cours.

**M. Camden:** Est-ce que vous savez combien il y a de pages à ces cours de formation dans le document qui a sans doute servi de base de diffusion ou qui a servi de document permettant à des élus de s'informer sur la façon de gérer et de se comporter ou la façon d'utiliser l'argent du transfert de l'enveloppe d'entretien?

**M. Middlemiss:** Regardez, on peut vous le donner, je l'ai ici. On peut vous faire parvenir ça, ainsi que la lettre du président, M. Nicolet, dans sa demande, indiquant que M. Ryan et moi, dans nos discussions avec lui, on a toujours démontré une certaine coopération dans ce partenariat. Et, pour continuer dans cette bonne voie-là, il nous demandait de participer et nous avons accepté. On pourrait vous faire parvenir toutes ces choses-là qui indiquent la session d'information d'hiver, ensuite, le contenu de la session, le drainage, la surface de roulement. Et on m'indique qu'il y a 600 municipalités qui ont participé à ces cours pour préparer les employés.

**M. Camden:** Les 600 municipalités qui y ont participé, est-ce que l'UMRCQ leur a chargé des frais, à ces municipalités, pour bénéficier de la formation?

**M. Middlemiss:** Oui, je pense que, dans tout ça, il y a eu une participation d'un coût total... Il y a eu un tiers par le ministère, un tiers par les municipalités et l'autre tiers par l'UMRCQ, je veux dire un tiers par les municipalités ensemble.

**M. Camden:** Et quelle forme a pris la façon de transmettre l'information ou la formation? Est-ce qu'il y a eu des cours magistraux? Est-ce qu'il y a eu des séances particulières au niveau des MRC, au niveau régional, au niveau du Québec, sur une fin de semaine, sur une soirée, un avant-midi, un après-midi?

**M. Middlemiss:** C'est les MRC qui ont géré l'affaire des cours; il y en a qui les ont donnés la semaine, d'autres, c'était en fin de semaine. Donc, il y avait toutes sortes de... On peut vous donner tout ce qu'on a ici et, s'il y a d'autres détails, vous pourrez nous les demander. C'est des discussions pour des sessions dans la MRC...

**M. Camden:** Est-ce qu'on vous a transmis, considérant que vous étiez payeurs, une liste des endroits et des moments où les gens se sont penchés là-dessus ou s'il n'y a pas eu de document à cet effet?

**M. Middlemiss:** Je ne l'ai pas ici. C'est fort probablement au niveau du ministère, mais on peut certainement le chercher, hein. On présume que, s'il y a 600 municipalités qui ont participé, on nous a donné un détail aussi de l'évaluation des coûts pour la confection du cours et ainsi de suite.

**M. Camden:** Est-ce que, au moment de l'information ou du cours en question, on doit comprendre que les gens du ministère, c'est-à-dire les officiers, les ingénieurs ou les techniciens du ministère étaient présents pour donner l'information?

**M. Middlemiss:** Les gens du ministère ont participé comme formateurs dans ces sessions de formation.

**M. Camden:** Alors, je dois comprendre qu'il y avait un document qui a été transmis aux municipalités?

**M. Middlemiss:** Oui. On va vous transmettre... On va demander à l'UMRCQ si...

**M. Camden:** Non, mais c'est parce que, M. le ministre, c'est presque 100 000 \$, à toutes fins pratiques, puis, si c'est ce que je crois, ça n'a peut-être pas connu le succès qu'on vous a indiqué. Parce qu'il devait en avoir une... Moi, j'ai 5 MRC en totalité ou en partie dans mon comté et, à ma connaissance, il y en a eu... Je ne sais pas si elles ont été annulées. Je dois comprendre que oui, dans certains cas, par un manque d'intérêt ou un manque de disponibilité. Puis on a regroupé, dans certaines régions... Je sais, pour ma part, qu'on aurait donné de la formation à Plessisville. Maintenant, si, évidemment, on a donné ça **verbalement**, puis qu'il n'y a pas de document à l'appui... Il y a des gens qui ne pouvaient pas être présents à ce moment-là, qui n'ont pas profité de l'information, et je trouve qu'il y a des frais. On voudrait savoir si, effectivement, ça a donné toutes les suites... C'est ce que je voudrais: obtenir copie des données qui ont été transmises — parce que j'imagine que ça a été à partir d'un texte de base, uniforme, sur l'ensemble du Québec — où elles ont été données, puis on pourra, à ce moment-là, en apprécier toute la portée.

**M. Middlemiss:** C'est que la participation du ministère était un tiers. Nous autres, on a participé à 49 800 \$.

**M. Camden:** Oui. J'ai très bien compris ça.

**M. Middlemiss:** À ce moment-là, eux...

**M. Camden:** Vous comprendrez bien, M. le ministre, que je comprends très bien que les maires, puis les inspecteurs municipaux, les **employés** municipaux et les conseillers, ils n'ont pas fait un cours de technicien en génie civil, puis en génie civil dans une journée, là.

Je suis bien capable de comprendre ça. C'est de donner des modes, des façons d'opérer pour permettre de bien se tirer d'affaire et, parfois, de faire appel aussi à des consultants ou à des compétences, qu'ils soient au ministère ou au sein d'entreprises privées ou même auprès d'entrepreneurs locaux ou régionaux. C'est **ce** que je voulais savoir.

(17 h 20)

**M. Middlemiss:** Regardez, on va aller aux renseignements, on va aller chercher tout ce qui a été préparé, combien il y en a qui ont participé, combien d'individus.

**M. Camden:** Parce que vous comprendrez bien que l'UMRCQ, dans ce dossier-là, ne nous a jamais trop, trop ménagés. Et, moi, là, comme député qui a eu à voter les crédits en commission, qui a eu à voter les crédits en Chambre, à voter le budget, je voudrais bien savoir, là...

**M. Middlemiss:** Non, mais, dans ce dossier-là, je devrais dire que c'est vrai qu'on a été critiqués au tout début, Mme la Présidente. Mais, au fur et à mesure qu'on a avancé, après qu'on a mis sur pied le comité technique, dont l'UMRCQ et l'UMQ faisaient partie avec le ministère des Transports et le ministère des Affaires municipales, nous avons réellement développé une bonne relation de travail, un vrai partenariat. C'est pour ça que nous avons réussi, en bout de piste, à faire le transfert, et vous voyez qu'il n'y a plus de critiques qui viennent concernant les Transports. Il y en a qui auraient préféré avoir un réseau routier qui était complètement refait qu'on leur aurait transmis, mais je dois vous dire...

Et c'est un peu dans ce sens-là que nous avons dit aux gens qu'on voulait réellement avoir un vrai partenariat avec eux, et je pense qu'on l'a fait. Et c'est un peu dans ce sens-là qu'on a voulu participer à la formation de ces gens-là et dire: Regardez, vous voyez qu'on est prêts à faire notre bout de chemin. On va mettre une somme d'argent, on va fournir des gens qui ont l'expertise dans le but d'avoir une meilleure relation avec les unions. Mais on va tout vous donner les choses.

**M. Camden:** Mais, vous comprendrez bien, M. le ministre, qu'il y a des gens qui, de temps en temps, nous disent: Vous nous avez passé le paquet, là, et pas trop d'information comment mener le dossier. C'est particulièrement intéressant, des fois, de le savoir quand on leur a offert une formation et qu'ils ne s'en sont pas prévalus, là. C'est facile, là, de faire des déclarations. Vous nous avez transmis, de toute façon, il y a déjà quelques mois, et ce, probablement quelques jours après ou simultanément, les confirmations d'argent dans l'enveloppe de compensation d'entretien aux municipalités, soit 60 % des sommes versées. Et, pourtant, 3 semaines après la réception des documents par certains élus, ces gens-là disaient n'avoir rien reçu et n'avoir aucune ressource financière pour faire des travaux d'entretien.

Moi, j'ai un cas en particulier, 120 000 \$ le premier versement et il n'avait rien reçu. Ça a été versé au compte bancaire.

Alors, je pense, là-dessus, qu'il y a peut-être quelques personnes qui ont fait de la petite politique et qui ont manqué, vous savez, de sens pratique. Ça vise peut-être à rétablir certaines choses et à prendre connaissance de ça, mais c'est dans cet esprit-là, M. le ministre. Parce que je dois vous indiquer que ce n'est pas le cas dans toutes les municipalités. Il y a des enveloppes de compensation d'entretien qui sont très substantielles, où il y a des élus qui sont aussi très satisfaits, et le député de Lotbinière aussi.

**M. Middlemiss:** D'accord.

**M. Camden:** Je dois vous dire qu'il y en a, dans le cumul, sur une base de 5 années, là, qui n'auront jamais reçu ça sur une base de 15 ans, pour toutes sortes de raisons. Alors, je pense que la contribution est très substantielle dans bon nombre de municipalités, sauf que je rencontre pas mal de monde, et on va se charger de diffuser ça, qui n'est pas encore au courant qu'il y a eu une compensation. Ça, c'est la face cachée de la lune.

**M. Middlemiss:** Je dois vous dire que, concernant le cours, Mme la Présidente, il y a eu 1500 invitations; tout le monde a été invité à participer. Donc, les gens ont choisi de le faire ou de ne pas le faire. Je voudrais juste vous dire qu'en date du 23 août 1993 — je vous lis le compte rendu du comité technique — avant la clôture de la rencontre, M. Fernet adresse — M. Fernet, c'est le directeur général de l'UMRCQ — en son nom...

**M. Camden:** Oui, un aspirant aussi, un candidat péquiste, là. Avouez qu'il a tout fait...

**M. Middlemiss:** Excusez, oui, mais là...

**M. Camden:** ...pour nuire au gouvernement du Québec actuel.

**M. Middlemiss:** ...laissez-moi terminer. Avant la clôture de la rencontre, M. Fernet adresse en son nom et en celui... Est-ce que vous allez m'écouter, là?

**La Présidente (Mme Bélanger):** On vous écoute, M. le ministre.

**M. Camden:** Excusez, c'est parce que, M. le ministre...

**M. Middlemiss:** Il adresse en son nom et en celui de l'UMRCQ...

**M. Camden:** C'est parce que le député de Lévis nous disait qu'il voulait nous le donner, le candidat que vous avez mentionné, alors...

**M. Middlemiss:** Oui, mais regardez...

**M. Camden:** Mais, s'il n'en veut pas, nous autres, non plus.

**M. Middlemiss:** O.K. Est-ce que...

**M. Garon:** Moi, je pense que, dans ses fonctions, il doit agir comme une personne qui est engagée dans ces fonctions...

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente...

**M. Garon:** ...il n'agit pas comme candidat péquiste. D'abord, il n'est pas candidat péquiste.

**M. Middlemiss:** O.K., regardez, non, je voudrais... Il me semble que ça va répondre un peu, M. le député de Lotbinière.

**M. Garon:** Voulez-vous dire que le ministre est entouré de candidats conservateurs?

**Une voix:** Ha, ha, ha!

**M. Middlemiss:** Non, il est parti.

**M. Camden:** J'ai toujours cru que c'était des gens qui étaient assez libéraux d'esprit. C'est peut-être le volet progressiste du Parti conservateur.

**M. Middlemiss:** Je n'ai pas de candidat du Bloc, toutefois. Laissez-moi finir, là. Avant la clôture de la rencontre, M. Fernet adresse en son nom et en celui de l'UMRCQ ses remerciements au président sortant, M. Yvan Demers, qui est au ministère des Transports. Il tient à souligner que le transfert de la voirie locale est le dossier qui s'est le mieux déroulé, compte tenu de l'écoute exceptionnelle du ministère des Transports et du ministère des Affaires municipales. Et ceci, j'ai tenté de le dire au mois de décembre l'an passé lorsqu'on voulait passer la loi 57. Je disais, à ce moment-là, qu'on avait réussi à cause d'un travail ardu avec ces gens-là et un vrai partenariat, et personne ne nous croyait. Bien, vous le voyez, là, c'est ici, c'est écrit.

**M. Garon:** Est-ce qu'on pourrait avoir une copie de la lettre, s'il vous plaît?

**M. Camden:** On pourrait en avoir une copie, s'il vous plaît?

**M. Middlemiss:** Oui, O.K. Bien, c'est un compte rendu de la rencontre.

**M. Garon:** On aimerait en avoir une copie.

**M. Middlemiss:** Oui, oui, je vais vous en faire faire une copie. Moi, je n'ai pas de problème.

**M. Garon:** Bien, la secrétaire de la commission peut faire ça immédiatement pour vous redonner l'original tout de suite.

**M. Middlemiss:** Oui, oui. O.K.

**M. Camden:** Vous savez, M. le ministre, il y a des gens qui font des déclarations à certains endroits et tiennent un autre langage à d'autres. Vous savez ça comme moi, hein?

**M. Middlemiss:** Mais, ça, c'est un document officiel du compte rendu de la rencontre no 13 du mois d'août 1993. Donc, c'est aussi récent.

**M. Camden:** On se réjouit toujours de savoir qu'on a des nouveaux amis.

**M. Middlemiss:** Bien non, je pense que ce n'est pas nécessairement une affaire d'amitié. C'est que les gens réalisent, au moins, que ce dossier-là a été bien géré. Et, aujourd'hui, tout le monde... C'est que, là, on disait qu'on voulait développer un partenariat avec les municipalités et que ces gens-là étaient mieux placés que nous pour s'occuper de ce réseau-là. Vous voyez qu'on a raison. Puis l'effort a été mis. Chaque fois qu'on travaillera dans des dossiers de cette façon-là, il me semble qu'on va réussir, mais il va toujours y avoir des gens qui vont critiquer.

**M. Garon:** Le député de Lotbinière, au fond, pense, je pense, au fameux écrit d'un écrivain qui parlait des liaisons dangereuses. Alors, c'est toujours ça. Quand on essaie de pratiquer 2 religions en même temps, c'est toujours compliqué.

**M. Middlemiss:** Qui pratique 2 religions en même temps? C'est que nous sommes ici comme gouvernement et moi comme ministre pour améliorer la qualité de vie des citoyens du Québec, et c'est dans le domaine du ministère des Transports, de la voirie, qu'on le fait. Et c'est dans ce sens-là que toute la réforme, le transfert du réseau a été fait.

**M. Camden:** M. le ministre, on se réjouit des propos du député de Lévis. Par les propos qu'il vient d'avancer, il s'est inscrit dans cette foulée. Il s'est dissocié de l'appui absolument aveugle au Bloc québécois. Il a pris ses distances. Il a voulu garder, évidemment, toute son autonomie. Là-dessus, on doit le saluer. C'est ce qui le caractérise et c'est ce qui a fait, à bien des égards, sa force à bien des moments.

**M. Tremblay (Rimouski):** Il remonte dans notre estime.

**M. Camden:** Alors qu'il y en a d'autres, évidemment, qui sont en train de transformer des partis en filiale ou en succursale. À certains moments, c'est une

succursale, à d'autres moments, c'est une filiale. Mais le député de Lévis, vous savez, a bien saisi, il a bien compris le sens des liaisons dangereuses.

**M. Tremblay (Rimouski):** Oui, oui, on doit le féliciter pour ça. Vous avez bien raison, M. le député.

**M. Camden:** Il est tout à fait pudique à cet égard.

**M. Tremblay (Rimouski):** On pourrait peut-être faire une motion, aussi.

**M. Camden:** Je souscris à votre motion à cet égard.

**M. Garon:** Il faut dire que le député de Rimouski est mal placé parce qu'il passe de tribune en tribune.

**M. Tremblay (Rimouski):** Non, non, non, non. Je ne me mêle pas de ça.

**Une voix:** Ha, ha, ha!

**M. Garon:** Mais vous étiez sur une tribune aux élections fédérales.

**M. Tremblay (Rimouski):** Vous ne m'avez pas vu. Vous avez mal vu. Vous en avez vu un autre.

**M. Garon:** C'était marqué dans le journal.

**M. Tremblay (Rimouski):** Jamais! Citez le journal!

**M. Garon:** Hein?

**M. Tremblay (Rimouski):** Citez le journal! On le poursuivra, le journal.

**Une voix:** Ha, ha, ha!

**M. Middlemiss:** Ha, ha, ha! Il va faire partie des gens mal cités.

**M. Garon:** Le député de Rimouski...

**M. Tremblay (Rimouski):** Non.

**M. Garon:** Hein?

**M. Tremblay (Rimouski):** Non, non, non! Ne faites pas d'allusions malveillantes à mon égard!

**M. Garon:** Quand les familles sont trop proches, on peut parler de relations incestueuses. C'est encore pire!

**M. Tremblay (Rimouski):** Ce n'est pas de

l'inceste, dans mon cas, même pas. Ce n'est rien.

**M. Camden:** Il arrive parfois que les enfants qui en naissent ont des difformités, des handicaps.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, est-ce que l'engagement 238 est... Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Bélanger):** Oui, M. le ministre.

**M. Garon:** Tout le monde sait que...

**M. Middlemiss:** Est-ce que l'engagement 238...

**M. Garon:** Le député de Lotbinière...

**La Présidente (Mme Bélanger):** C'est vérifié?

**M. Middlemiss:** ...est vérifié?

**M. Garon:** ...sait — il vient du milieu agricole — que l'accouplement entre une poule, puis un âne, ça ne donne pas des enfants forts.

**Une voix:** Ha, ha, ha!

**M. Camden:** C'est voué à l'échec même. On va à l'encontre de la génétique. Ce serait peut-être mieux un âne et un cheval, hein?  
(17 h 30)

**M. Middlemiss:** Ha, ha, ha! «C'est-u» possible!

**M. Camden:** À quel moment croyez-vous, M. le ministre, être en mesure de nous transmettre ces documents d'intérêt et d'actualité en cette période automnale, avant que la neige ne tombe?

**M. Middlemiss:** Regardez, les documents qu'on a en main, ça peut se faire assez rapidement. Il va falloir aller aux sources, voir ce qu'ils ont produit comme documents de travail pour donner ces cours-là et, aussitôt qu'on les aura, on vous les fera parvenir.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Merci, M. le ministre. Alors, l'engagement 238, vérifié. L'engagement 239 ne nous appartient pas. L'engagement 240.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 241.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, les engagements de décembre 1992 sont vérifiés.

**M. Garon:** Sauf...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Sauf...

**M. Garon:** ...24 en suspens.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Il n'est pas nécessairement en suspens, c'est sous réserve d'informations.

**M. Garon:** C'est ça. Bien, c'est en suspens.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, j'appelle les engagements de mai 1993.

**M. Garon:** Janvier, pardon.

**Janvier 1993**

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ah non! Excusez. Je n'ai pas pris la bonne formule. Janvier 1993. Engagement 1.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 2.

**M. Garon:** Il y a un supplément de 31 000 \$ pour porter à 84 000 \$... C'est une augmentation considérable, même si les montants n'ont pas l'air très élevés. Est-ce que le ministre peut nous donner la raison?

**M. Middlemiss:** O.K. C'était la réparation d'une dalle. Souvent, je vous l'ai dit, c'est pratiquement impossible d'évaluer les quantités réelles. C'est seulement après qu'on a réussi à enlever la surface de roulement et le pavage. Donc, lorsqu'ils ont découvert la dalle de béton, on a constaté que les quantités estimées au bordereau étaient en deçà des quantités réelles, et que nous devons l'effectuer pour faire une réparation complète de cette dernière. Pour l'évaluation des quantités, il y a 22 000 \$. Donc, des quantités de 80,51 m<sup>2</sup> pour la réparation de la dalle de surface, 78 m<sup>2</sup> de coffrage en plus, 56,36 m<sup>2</sup> de réparation des poutres avec mortier de ciment en moins — ça, c'est un moins — 77,98 m<sup>2</sup> de piquetage et de nettoyage des surfaces de béton en plus, 387 unités d'ancrage en plus et 7,4 m<sup>3</sup> de béton pour travaux de réparation en plus. Et les imprévus pour l'organisation du chantier ont été de 8900 \$, soit la signalisation suite aux travaux supplémentaires nécessaires pour compléter les travaux.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 3.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 4.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 5. réserve indienne.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 6.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 7.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 8.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 9.

**M. Middlemiss:** Engagement 8.

**M. Garon:** C'est un grand comté, un des plus grands comtés au Québec, ça, Mégantic-Compton.

**M. Middlemiss:** Le comté de Mégantic-Compton...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Terrassement et structure de chaussée sur la route 263, dans la municipalité de Piopolis. Il en reste pour 500 000 \$ à faire, M. le ministre, l'an prochain, pour finir la route.

**M. Garon:** Est-ce que le ministre est allé inaugurer les travaux de Piopolis?

**La Présidente (Mme Bélanger):** Non. Engagement 9.

**M. Garon:** Bon. Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 10.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 11.

**M. Garon:** Est-ce que les travaux sont faits à 10? Le Conseil de la bande de Betsiamites, comté de Saguenay.

(Consultation)

**M. Middlemiss:** C'est terminé. Les travaux sont terminés.

**M. Garon:** Oui. Mais, sur la route 138, comment ça se fait que ce n'est pas le ministère lui-même qui fait ces travaux? C'est une route principale, ça.

**M. Middlemiss:** Oui, sauf que c'est sur la

**M. Garon:** Oui, et puis?

**M. Middlemiss:** Et il semblerait qu'on a développé avec ces gens-là, depuis nombre d'années... Lorsqu'il y a des travaux à être faits sur la réserve, pour garder de bonnes relations, on demande aux gens de les faire.

**M. Garon:** Pourquoi?

**M. Middlemiss:** Pour garder de bonnes relations. Et ce n'est pas de date récente; on m'indique que ça a été fait comme ça depuis nombre d'années.

**M. Garon:** Qui a fait les travaux?

**M. Middlemiss:** Le conseil de bande.

**M. Garon:** Ils ont fait le contrat eux-mêmes ou ils ont donné le contrat à une entreprise?

**M. Middlemiss:** Ça a été fait en régie par la réserve indienne. C'est eux-mêmes qui l'ont fait.

**M. Garon:** Vous avez payé à quel pourcentage?

**M. Middlemiss:** À 100 %, et on a payé sur pièces justificatives de l'exécution des travaux.

**M. Garon:** Est-ce qu'on pourrait avoir les pièces?

**M. Middlemiss:** Pardon?

**M. Garon:** Est-ce qu'on peut avoir une copie des pièces?

**M. Middlemiss:** Attendez une minute, là. Sur présentation de pièces justificatives, on a payé ça, mais on ne les a pas nécessairement ici. Sortir ça, ça ne serait pas... Il me semble que, là, c'est un engagement financier; on n'est pas en train de faire une vérification comptable.

**M. Garon:** Non, mais 200 000 \$ pour l'élargissement des remblais et la construction des glissières de sécurité sur une longueur de 1760 mètres, c'est quand même un gros montant. Ce n'est pas la route qui est refaite, là.

**M. Middlemiss:** On leur a donné ça, 200 000 \$, répartis sur 2 versement égaux de 100 000 \$ chacun sur les exercices financiers 1992-1993 et 1993-1994. Et, si on n'avait pas pu nous présenter les pièces justificatives, on n'aurait pas payé.

**M. Garon:** Est-ce que la vérification a été faite

que les travaux ont été faits?

**M. Middlemiss:** Oui. Si on paie la facture, c'est parce qu'on est satisfaits que les travaux ont été exécutés tels que prévus, selon la conception et...

**M. Garon:** Qui a fait la vérification des travaux?

**M. Middlemiss:** La région 9.

**M. Garon:** Qui a signé la vérification des travaux?

**M. Middlemiss:** Ça, je n'ai pas ça ici. Ici, ce qu'on a, c'est l'engagement. On n'a pas tous les détails des paiements et qui a approuvé le paiement.

**M. Garon:** O.K. Est-ce qu'on pourrait avoir ces détails-là?

**M. Middlemiss:** On va aller vérifier si on peut mettre la main dessus. Oui.

**M. Garon:** Avec une copie des pièces, s'il vous plaît.

**M. Middlemiss:** Oui, mais, regardez, Mme la Présidente, si on est rendus à faire des choses comme ça et qu'après ça la même personne...

**M. Garon:** On vérifie.

**M. Middlemiss:** ...nous dit qu'on dépense de l'argent... Il nous fait faire des photocopies, il nous fait faire des recherches qui coûtent de l'argent et qui, en soit, ne changent rien.

**M. Garon:** Oui, mais on a fait 250 engagements financiers aujourd'hui. On vous a demandé ça, c'est le premier cas.

**M. Middlemiss:** Non, non, non. Je ne m'y objecte pas, sauf que la même personne qui nous critique parce qu'on dépense trop d'argent nous demande de produire des choses qui sont faites par un... Il y a un vérificateur chez nous qui fait ça. L'exercice comptable est fait là. Notre rôle, ici, nous autres, ce n'est pas de faire la comptabilité et l'exercice comptable; c'est de voir si...

**M. Garon:** Non, c'est de vérifier. Comme quelqu'un qui paie vérifie.

**M. Middlemiss:** Regardez. Le Vérificateur général...

**M. Garon:** On fait ça...

**M. Middlemiss:** ...vient chez nous et il en fait,

des vérifications.

**M. Garon:** Oui, mais vous avez vu ce que le ministre de l'Agriculture a dit du Vérificateur général.

**M. Middlemiss:** Et même quand le député de Lévis lui demande de révéfier, il dit que ce n'est pas nécessaire, le Vérificateur.

**M. Garon:** Vous avez vu ce que le ministre Picotte a dit du Vérificateur général dans l'affaire des chevaux. Il n'a pas eu une impression très, très... Il n'a pas été impressionné par le Vérificateur général. Je ne suis moi-même pas très impressionné, souvent, par le Vérificateur général; j'aime autant vérifier moi-même.

**M. Middlemiss:** Bien oui, mais c'est ça, là. Vous voulez essayer de jouer le rôle du Vérificateur général.

**M. Garon:** Bien, moi, je vérifie comme Opposition...

**M. Middlemiss:** Faites-vous nommer!

**M. Garon:** ...pour le contribuable qui paie...

**M. Middlemiss:** Bien oui, mais c'est que le...  
(17 h 40)

**M. Garon:** ...et qui en veut pour son argent.

**M. Middlemiss:** Oui, oui, mais le rôle, ce n'est pas une vérification comptable, ici. Vous nous occasionnez des retards, vous nous faites dépenser de l'argent pour vous donner ces informations-là.

**M. Garon:** Non, non, non.

**M. Middlemiss:** Ça aussi, c'est le citoyen qui paie pour ça.

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** Écoutez, on change 4 trente-sous pour 1 piastre?

**M. Garon:** On ne le sait pas.

**M. Middlemiss:** C'est ça qu'on fait, là, juste pour faire un show?

**M. Garon:** Non, non, non. Je n'ai pas fait de show, je vous le demande. On va le regarder. Il y a des fois que vous envoyez des documents et on ne dit pas un mot; on est satisfaits des explications.

**M. Middlemiss:** O.K. Non, non, c'était juste pour vous dire que ça coûte de l'argent, quelqu'un qui travaille, qui cherche ces choses-là...

**M. Garon:** Je le sais.

**M. Middlemiss:** ... pendant qu'il pourrait faire peut-être quelque chose de plus constructif.

**M. Garon:** Engagement 10, en suspens.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 10, en suspens. Engagement 11.

**M. Garon:** On attend les pièces justificatives. Engagement 11, vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 12.

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 13.

**M. Garon:** Bon, 1 638 000 \$ de dépassement pour porter à 13 315 000 \$ le coût du contrat pour la reconstruction du pont Galipeault, sur l'autoroute 20, dans les municipalités de **Sainte-Anne-de-Bellevue** et **L'Île-Perrot**. Quelle est la raison des dépassements, du supplément? Et ça, c'est à part des imprévus de 10 % et à part de toutes les affaires qui avaient été prévues. Le prix du contrat, là, avant tout dépassement et imprévu, était de combien dans ce cas-là?

**M. Middlemiss:** Le coût du contrat était de 11 676 311,65 \$.

**M. Garon:** Non, non, avant imprévus.

**M. Middlemiss:** C'est ça, là.

**M. Garon:** Bien non. Vous avez un supplément, vous avez eu au moins 10 % d'imprévus. Quand vous dites 11 676 000 \$, ça, c'est après imprévus. Je dis: Le contrat initial avant les imprévus de 10 % et toutes les affaires, là. Le supplément, lui, il vient après les imprévus. Le contrat initial.

**M. Middlemiss:** Le montant du marché, 11 676 311,65\$.

**M. Garon:** Il n'y avait pas d'imprévus là-dedans?

**M. Middlemiss:** Ça, c'est avec le 10 %.

**M. Garon:** Non, mais avant ça, le montant initial. Parce que ce n'est pas automatique, les imprévus, la réserve pour le ministère et la réserve pour les réclamations. Je demande le contrat initial avant tout imprévu, réclamation ou quoi que ce soit; la base, le montant de base, le prix de l'appel d'offres.

(Consultation)

**M. Garon:** Le prix de l'appel d'offres, de base.

**M. Middlemiss:** Je vous l'ai dit, c'est 11 676 000\$.

**M. Garon:** Non.

**M. Middlemiss:** Aïe! Vous me posez la question. Dites-moi pas non, là!

**M. Garon:** Écoutez! Mais, ça n'a pas de bon sens, 11 676 000\$!

**M. Middlemiss:** Bien non, mais c'est ça. C'est parce que vous ne comprenez pas. Ça n'a pas de bon sens lorsqu'on ne comprend pas.

**M. Garon:** Plus 1 638 000 \$...

**M. Middlemiss:** Regardez...

**M. Garon:** ...ça fait le total, sauf que, dans les 11 676 000 \$, il y a des imprévus. Il n'y avait pas d'imprévus dans ça?

**M. Middlemiss:** Non! Voulez-vous écouter, là?

**M. Garon:** Il n'y avait aucun imprévu dans ce contrat-là?

**M. Middlemiss:** Oui. Une minute, là! Les imprévus, c'est 1 304 000 \$. On l'additionne à ça, après.

**M. Garon:** Non, non, non. Je dis avant imprévu. Ce n'est pas automatique, les imprévus.

**M. Middlemiss:** Bien, c'est 11 676 000\$. Voulez-vous écouter, là?

**M. Garon:** Oui, oui, j'écoute, mais je sais comment ça marche, par exemple.

**M. Middlemiss:** 11 676 000\$... Non, vous ne comprenez pas.

**M. Garon:** Je sais comment ça marche.

**M. Middlemiss:** Si vous dites ça, là, vous ne savez pas comment ça marche.

**M. Garon:** Il y avait des imprévus de combien là-dedans?

**M. Middlemiss:** Vous ne savez pas comment ça marche, si vous dites ça! Ce que je vous dis, c'est 11 676 311,65\$.

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** Imprévus...

**M. Garon:** ...compris là-dedans?

**M. Middlemiss:** Non. 1 304 733,28 \$. O.K., là?

**M. Garon:** O.K.

**M. Middlemiss:** Écoutez et vous allez avoir l'heure juste.

**M. Garon:** Et, quand vous demandez 1 638 997 \$ de plus pour porter le total à 13 315 000 \$, il faut additionner 1 138 000 \$ à ces 2 chiffres-là et ça n'arrive pas.

**M. Middlemiss:** O.K. Je pense que le député de Lévis se basait sur la façon dont c'était présenté dans le passé. C'est qu'on le faisait séparément. Le 10 % était ajouté au montant du marché, là, qui est le contrat lui-même; dans ce cas-ci, 11 676 311 \$. On avait déjà le 10 %. Mais, aujourd'hui, ça inclut le 10 %. Lorsqu'on dit le coût total, ça inclut le coût du marché, plus les imprévus de 10 %, plus ce qu'on a ajouté pour faire la différence. Parce que le total du supplément, c'est...

**M. Garon:** Wo!

**M. Middlemiss:** ...prenez ça, 1 638 997,63\$ — O.K.? — qui est fait, lui, de 3 montants différents: le premier, c'est une variation pour des quantités, pour une somme de 331 767,35 \$; l'autre, c'est l'imprévu, comme je vous l'ai dit, de 1 304 733,28 \$; et l'autre, c'était un taux de transport additionnel de 2497 \$. Ces 3 montants additionnés ensemble vous donnent 1 638 997,63 \$, c'est ça.

**M. Garon:** Mais ça, c'est un dépassement de contrat, ici, que vous demandez, 1 638 000 \$.

**M. Middlemiss:** Si vous voulez que je le fasse d'une autre façon pour que vous puissiez le comprendre...

**M. Garon:** Non, non. Mais, écoutez...

**M. Middlemiss:** Non, non.

**M. Garon:** Un supplément, c'est un dépassement de contrat.

**M. Middlemiss:** Regardez. Si vous voulez parler de supplément, ça serait la différence entre le 10 % plus le marché. C'est ça, la différence.

(Consultation)

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, ce qui arrive aujourd'hui, c'est que, lorsqu'on dépasse le 10 %

qui avait été prévu, on revient et on fait accepter en totalité le 10 % plus les autres montants qui dépassent le 10 %. C'est ça qu'on fait et c'est pour ça que le montant, ici, c'est 1 638 997,63 \$ qui inclut le 10 % original. C'est ça, là. C'est peut-être présenté de façon différente que ça a été présenté dans le passé et, à l'avenir, on va avoir une note à cet effet-là.

**M. Garon:** Le contrat original, ici...

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** ...il était à quel numéro?

**M. Middlemiss:** Le montant?

**M. Garon:** Non, le contrat original.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** L'engagement, le contrat de base là, il était à quel numéro?

**M. Middlemiss:** Le numéro de l'engagement?

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** L'engagement 1 d'août 1992.

**M. Garon:** L'engagement 1 d'août 1992.

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Et il disait quoi, lui?

**M. Middlemiss:** On ne l'a pas ici, mais ça a dû donner le montant du contrat original de Bon Conseil qui était de 11 676 311,65 \$. Je ne sais pas si, à ce moment-là, on aurait mis le 10 % qui aurait été 1 167 631,17 \$. Probablement.

**M. Garon:** Laissons 13 en suspens, Mme la Présidente.

**M. Middlemiss:** Pour quelle raison?

**M. Garon:** Bien, on va vérifier avec les engagements antérieurs.

**M. Middlemiss:** Non, non. C'est une affaire de mathématiques. Si vous voulez qu'on fasse l'opération...

**M. Garon:** Non, ce n'est pas ça que je veux dire. C'est parce que vous avez une présentation différente. Ça n'a jamais été présenté comme ça. Là, de la manière dont vous le présentez, vous me dites: Quand on va au supplément, dans le supplément est compris le montant des imprévus. Je n'ai jamais vu ça avant.

**M. Middlemiss:** Bien non. C'est pour ça que je vous l'ai dit.

**M. Garon:** Alors, je vais vérifier.

**M. Middlemiss:** C'est qu'on a changé notre méthode de procéder et je vous dis que...

**M. Garon:** Depuis quand?

**M. Middlemiss:** Là, ça fait la première fois qu'on vous le présente et on vous dit que, maintenant, lorsqu'on dépasse le 10 % qui était déjà des imprévus à partir du prix du marché, on est obligés de retourner au Conseil du trésor pour avoir l'approbation du montant total.

**M. Garon:** Est-ce qu'il y a eu une directive...

**M. Middlemiss:** Ça fait la même chose. On pourrait vous présenter 11 676 000 \$ plus 1 167 000 \$...

**M. Garon:** Est-ce que vous avez fait ça à la suite d'une demande du Conseil du trésor?

**M. Middlemiss:** C'est un **changement** qu'on a voulu faire au ministère pour...

**M. Garon:** O.K.

**M. Middlemiss:** C'est peut-être un meilleur contrôle aussi.

**M. Garon:** O.K. Si ça marche comme ça...

**M. Middlemiss:** Oui.

(17 h 50)

**M. Garon:** ...je laisse 13 en suspens et je passe à 14. Regardez comment il est fait, 14. Contrat par soumission publique. **Contrat:** 1 943 745,72 \$; imprévus: 194 354,28 \$, pour un total de 2 138 100 \$. L'engagement suivant marche exactement comme on marchait antérieurement. Il ne marche pas pantoute comme vous avez dit qu'il marchait.

**M. Middlemiss:** Oui, oui... Non, non, je n'ai jamais dit que ça a changé là. C'est que l'engagement... Non, non! Votre recherchiste peut bien rire, mais il ne comprend pas plus que vous, lui. Il ne comprend pas plus.

**M. Garon:** Bien...

**M. Middlemiss:** Non, non! Regardez. Ça, là, c'est un contrat de terrassement qu'on vient de donner.

**M. Garon:** Puis, ça a toujours marché comme ça.

**M. Middlemiss:** Et, à ce moment-là, on dit: Le prix du contrat, c'est ça; avec le 10 % d'imprévus, c'est un tel montant, donc, total. Ça, c'est pour le contrat original. Mais je vous dis ici qu'on est retournés chercher... C'est un supplément. Et il y a une différence entre un supplément, puis un contrat qu'on donne. Puis on dit: Dorénavant, lorsqu'on va demander un supplément, on inclut ce qui dépasse le 10 %, tu sais? C'est ça, là.

**M. Garon:** Bien, vous dites...

**M. Middlemiss:** C'est 10 % plus 3 %. On recommence, puis on dit: C'est tout un supplément, le 10 % plus le 3 % ou le 2 % qu'on doit aller chercher en surplus.

**M. Garon:** Ça, c'est la première fois que ça s'applique, dans le 13, là.

**M. Middlemiss:** Oui. C'est exactement ce que je vous ai dit.

**M. Garon:** Ça ne s'est jamais appliqué avant le 13.

**M. Middlemiss:** Non.

**M. Garon:** On va le laisser en suspens, puis on va regarder ça dans nos papiers.

**M. Middlemiss:** Non. Vous avez des complications? Pourtant...

**M. Garon:** Non, non, non!

**M. Middlemiss:** ...votre recherchiste, qu'est-ce qu'il fait là?

**M. Garon:** Bien oui, mais, écoutez, on ne peut pas le deviner.

**M. Middlemiss:** Il a dû avoir ça, ça fait longtemps.

**M. Garon:** Vous venez de nous dire vous-même que c'est la première fois que vous faites ça de même.

**M. Middlemiss:** Bien oui, mais ça fait longtemps qu'il l'a dans les mains. Il aurait dû l'étudier, puis le regarder un peu.

**M. Garon:** Bien, non, non, ce n'est marqué nulle part, ça.

**M. Middlemiss:** Ce n'est pas marqué, bien non, mais il a juste à faire l'exercice de mathématiques là, tu sais.

**M. Garon:** C'est marqué «supplément».

**M. Middlemiss:** Bien oui, mais, quand vous êtes rendu que vous comparez un contrat, puis que vous pensez que vous avez découvert quelque chose qui avait une faille...

**M. Garon:** Non, non. Moi, j'ai demandé...

**M. Middlemiss:** Non, non, non! Un supplément, vous le comparez avec un contrat ordinaire.

**M. Garon:** Je vous ai posé...

**M. Middlemiss:** Un contrat ordinaire va toujours être présenté de cette façon-là. On n'a jamais dit qu'on avait changé ça.

**M. Garon:** Non, non! Je pose les questions comme je vous les ai toujours posées, parce que c'est de même que ça marchait. Là, vous me dites: Ça ne marche pas comme ça depuis ce contrat-là, 13.

**M. Middlemiss:** Non, non. Pour le supplément, ça ne marche plus comme ça. Comprenez... Là, Mme la Présidente, je vais prendre mon temps pour lui expliquer.

**M. Garon:** J'ai compris ce que vous avez dit...

**M. Middlemiss:** Vous avez compris? Tant mieux!

**M. Garon:** ...mais ne lui demandez pas comment ça se fait qu'on ne l'a pas deviné; ce n'est marqué nulle part. Puis vous dites...

**M. Middlemiss:** Mais je vous l'ai dit!

**M. Garon:** Je comprends ce que vous dites, là.

**M. Middlemiss:** Écoutez...

**M. Garon:** On va regarder ça.

**M. Middlemiss:** Vous êtes plutôt visuel qu'auditif?

**M. Garon:** C'est vrai! Plus visuel qu'auditif.

**Une voix:** Quand il a ses lunettes!

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Garon:** Je suis auditif aussi, mais plus visuel qu'auditif, comme tous les gens concrets, d'ailleurs.

**M. Thérien:** Ça, on l'aurait cru, parce que vous ne comprenez pas tout le temps.

**M. Garon:** Tous les gens concrets sont plus visuels qu'auditifs.

**M. Camden:** Il faut faire preuve aussi d'un niveau d'abstraction.

**M. Garon:** Hein?

**M. Camden:** Il faut faire preuve de compréhension au-delà d'un certain niveau aussi d'abstraction.

**M. Garon:** Vous n'avez pas besoin de répéter tout bas pour comprendre, non plus. Il y a beaucoup de gens qui font ça quand ils sont auditifs. Les visuels voient.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente...

**M. Garon:** Alors, l'engagement 13 en suspens.

**M. Middlemiss:** ...ça se fait comme ça suite à une directive du Conseil du trésor. C'est pour ça qu'on l'a fait comme ça.

**M. Garon:** Est-ce qu'on peut avoir une copie de la directive?

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Hein?

**M. Middlemiss:** Oui, oui.

**M. Garon:** On va regarder ça. Engagement 13, en suspens. Engagement 14, vérifié. Vous voyez, ici, à l'engagement 15: Supplément pour porter à 418 800 \$ le coût du contrat pour effectuer la préparation des plans et devis de chaussée pour la construction du boulevard Laramée-McConnell; 223 800 \$ de supplément. Pouvez-vous nous décortiquer les 418 800 \$ qui est le montant total du coût du contrat?

**M. Middlemiss:** Premièrement, n'essayez pas de comparer ça avec des contrats d'exécution de travaux. Ça, c'est des honoraires professionnels. Il n'y a pas de 10%. On établit: voici, c'est 400 000\$ ou quelque chose comme ça. Donc, il n'y a pas de 10 %. On vient à la fin, puis on dit: Regardez, il n'y a pas eu suffisamment de sous de prévus pour rémunérer les gens, et on dit qu'on augmente ça. Donc, il n'y a pas de 10 %, là.

**M. Garon:** Non, vous avez une augmentation d'à peu près 55 % !

**M. Middlemiss:** Oui, oui, d'accord, mais il n'y a pas de...

**M. Garon:** Plus que ça, 100 %, pardon.

**M. Middlemiss:** Si vous cherchez 10 %, là...

**M. Garon:** 223 000 \$ d'augmentation pour porter le contrat à 418 800 \$. Ça veut dire que le contrat initial était à 195 000 \$. Là, vous augmentez de 223 000 \$ de plus. Alors, qu'est-ce qu'il y a eu de spécial pour plus que doubler le prix de Jean-Luc Allary et Associés, de Hull?

Une voix: Ah! Très bonne question.

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, c'est que le coût des travaux prévus est passé de 4 000 000 \$ à 8 000 000\$.

Une voix: Il joue au golf!

**M. Middlemiss:** Et on a ajouté au projet une canalisation de 2 km et une voie de service de 2,6 km. Modifications aux plans et devis à la suite des exigences du ministère de l'Environnement. Passage et mesures de sécurité pour les piétons, les cyclistes et les écoliers. Prévoir la possibilité d'élargir le boulevard à 6 voies. Voici, Mme la Présidente, pourquoi. Il y a au-delà de 25 000 autos par jour, là.

**M. Garon:** 25 000 autos?

**M. Middlemiss:** Oui.

**M. Garon:** Au Pont de Québec, il y en a 50 000 et on a 4 voies.

**M. Middlemiss:** Bien entendu, on a regardé afin de prévoir la possibilité dans l'emprise qu'on avait.

**M. Garon:** C'est 25 000 à Pintendre et il y a 2 voies. Il n'y a même pas 2 voies; il y a 1 voie qui rencontre.

**M. Middlemiss:** Non, mais, Mme la Présidente, c'est qu'on n'en construit pas 6.

**M. Garon:** Oui.

**M. Middlemiss:** Tout ce qu'on fait, c'est qu'on prévoit la possibilité de 6 voies. On n'a pas dit qu'on était en train d'en construire.

**M. Garon:** Six voies pour 25 000 véhicules par jour.

**M. Middlemiss:** Aujourd'hui, il y a ça. On regarde vers l'avenir; c'est que ça se peut qu'on en ait besoin. Est-ce qu'on peut le faire dans la même emprise? Ce serait le temps de le faire si, éventuellement, on s'aperçoit qu'on en aura besoin. Donc, on lui a demandé de regarder cette possibilité-là.

**M. Garon:** Vous avez des gens qui ont 25 000 automobiles par jour et qui ont 2 voies.

**M. Middlemiss:** Parce que c'est un concepteur. C'est un concepteur.

**M. Garon:** Je vois que, dans le comté de Pontiac, c'est différent d'ailleurs.

**M. Middlemiss:** Non, pas du tout.

**M. Garon:** 25 000 véhicules par jour pour 6 voies!

**M. Middlemiss:** Non. Écoutez bien, là.

**M. Garon:** Je connais des places dans la région de Québec...

**M. Middlemiss:** Ne partez pas sur une tangente. En partant, ça fait partie de l'entente Québec-Canada que vous n'avez pas exécutée pendant que vous étiez là, vous autres. Ça a été signé en 1972.

**M. Garon:** Vous seriez mieux de faire l'auto-route 50.

**M. Middlemiss:** Ça a été signé en 1972 et vous n'avez pas fait un pouce de travail sur ça. Aujourd'hui, nous sommes en train de l'exécuter.

**M. Garon:** L'autoroute 50, on en a fait plus que vous autres vous en avez fait.

**M. Middlemiss:** Vous avez été obligés de le faire parce que le fédéral vous a menacés de vous enlever les sous.

**M. Garon:** Tout ce qu'il y a de fait, c'est nous autres qui l'avons fait.

**M. Middlemiss:** Sur ces dossiers-là, M. Garon, je vous lance un défi de faire un débat à l'Assemblée nationale sur l'argent que vous avez dépensé, vous autres, sur l'entente Québec-Canada en 1972. Ça va être avec plaisir que je vais aller en Chambre le débattre et vous démontrer que vous ne dites pas toujours la vraie version.

**M. Garon:** On va faire ça aux prochaines élections, ça ne sera pas long.

Une voix: Les 6 voies, c'est en cas que le Québec se sépare, pour qu'on puisse traverser vite le fleuve.

Une voix: Il va y avoir du trafic!

**M. Garon:** J'ai l'impression que vous voulez

avoir 6 voies pour revenir vite!

**M. Middlemiss:** Et, Mme la Présidente...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 15, vérifié?

**M. Middlemiss:** ...si on veut...

**M. Garon:** J'aimerais ça avoir ici la demande du ministère pour la préparation des plans et devis de chaussée pour la construction du boulevard Laramée-McConnell. J'aimerais ça avoir le devis qui a été présenté à la firme pour faire ces travaux-là. Qu'est-ce qu'on lui a demandé à cette firme-là?

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, ce n'est pas un devis, c'est un mandat. Lorsqu'on a donné le mandat, le mandat comprenait l'exécution de telles et telles choses. Oui, d'accord, pas de problème; Mme la Présidente.

**M. Garon:** Copie du mandat, s'il vous plaît.

**M. Middlemiss:** Oui, oui. Pas de problème.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Je pense qu'étant donné l'heure...

**M. Garon:** Il nous reste encore 2 minutes.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Deux minutes? Alors, engagement 16. Vous ne restez pas loin, vous, M. le député de Lévis, hein?

**M. Garon:** Vérifié.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Engagement 17.

**M. Garon:** Oui, mais les ponts... J'ai passé hier sur le pont, il était bloqué comme si on était à 8 heures le matin, hier soir. Ça nous a pris à peu près 1 heure à traverser le Pont de Québec.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Découragez-nous pas en plus!

**M. Camden:** Prenez le traversier.

**M. Garon:** Le pont Laporte, hier, ça prenait 1 heure.

**M. Middlemiss:** Est-ce qu'il y avait un accident?

**La Présidente (Mme Bélanger):** Ceci étant dit, l'engagement 17.

**M. Garon:** Non, il n'y avait pas d'accident; c'est parce qu'il y avait un gars qui pelletait quelque

part et ils avaient mis les travées de 3 à 1.

**M. Middlemiss:** Ça arrive à l'occasion, ça.

**M. Camden:** M. le député de Lévis, vous avez un traversier, là; plus vous allez le prendre, plus vite...

**M. Garon:** Il ne marche pas la nuit.

**M. Camden:** Allez-y de jour!

**M. Middlemiss:** Mme la Présidente, avant de terminer, est-ce qu'on peut...

**La Présidente (Mme Bélanger):** S'il vous plaît!

**M. Middlemiss:** Avant de terminer, est-ce qu'on pourrait organiser les travaux pour finir ces engagements-là...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Oui. Bonne idée.

**M. Middlemiss:** ... parce qu'on en avait prévu pour à peu près une journée et demie?

**M. Garon:** Mardi. Demain ou mardi?

**M. Middlemiss:** Est-ce que la commission, elle...

**La Présidente (Mme Bélanger):** Étant donné qu'il y avait eu une convocation un peu circonstancielle pour demain et que plusieurs des membres de la commission ne peuvent pas être ici, que ce serait l'étude des engagements financiers avec des remplaçants et, comme les membres de la commission sont intéressés à voir ce qui se passe dans les engagements financiers du ministère des Transports, nous avons demandé s'il y avait une possibilité de revenir mardi au lieu de faire ça demain.

**M. Middlemiss:** Moi, je n'ai pas de problème, mardi, je suis disponible.

**M. Garon:** O.K. On va envoyer une convocation, comme ça, pour mardi?

**M. Middlemiss:** Mardi, à 10 heures.

**M. Garon:** À 10 heures le matin, l'après-midi et le soir, si nécessaire.

**M. Middlemiss:** Oui.

**La Présidente (Mme Bélanger):** Alors, est-ce qu'on peut conclure en disant que la commission ajourne ses travaux à mardi, 10 heures?

**M. Garon:** Ça va.

(Fin de la séance à 18 heures)